

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

▶ Le mot du président	3
▶ 2023 en images	4
▶ Les 14 communes	6
▶ Les élus communautaires	7
▶ Ressources Humaines	11
▶ Finances 2023	12

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET INNOVANTE

18

▶ Petites Villes de Demain	19
▶ Economie - Commerce	20
▶ Agriculture	21
▶ Habitat	22
▶ Urbanisme	24
▶ Travaux	26

LA 3CMA, UNE DESTINATION TOURISTIQUE ATTRACTIVE

27

▶ Tourisme	28
▶ Randonnée	29
▶ Centre nautique	30

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ET PROCHE DE SES HABITANTS

31

▶ Action sociale	32
▶ Enfance	35
▶ Jeunesse	38
▶ Communication	40
▶ Informatique	41

LA 3CMA, UNE INTERCOMMUNALITÉ SENSIBLE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

42

▶ Mobilité	43
▶ Environnement	44
▶ Eau	45



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 se termine, 2024 est déjà là.

Laissez-moi tout d'abord, au nom des élus du conseil communautaire, et de l'ensemble des agents de la 3CMA, vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte le meilleur pour vous et vos proches.

Dans un contexte national et international source de tensions et d'inquiétude, la 3CMA a tenté d'apporter des solutions concrètes aux enjeux et besoins des habitants de son territoire.

Au travers du CIAS, l'intercommunalité est aux côtés des plus fragiles, et développe ses services aux familles et aux habitants dans le besoin. Plus que jamais, cette présence sur le territoire, au plus près de chacun, sera soutenue et développée.

La 3CMA développe une politique conforme à ses statuts et à sa vocation, tournée vers l'aménagement du territoire et le développement économique. Les élus communautaires préparent le territoire de demain, avec le plan local d'urbanisme intercommunal, mais aussi avec le projet de revitalisation du Cœur de Ville de Saint-Jean de Maurienne, la mise en place d'une opération d'amélioration de l'habitat, l'aménagement de nouvelles zones d'activités, ou encore le soutien au tourisme et à l'agriculture.

La préservation de notre environnement a été une préoccupation constante, et de nombreux projets engagés en 2023 devraient voir le jour en 2024 : schéma directeur d'eau potable, travaux sur les lacs Bramant, création d'une ressourcerie, protection des berges, aménagements de sentiers, développement d'une offre de mobilité douce et durable.

Dans un esprit de responsabilité dans sa gestion, mais de aussi créativité et de projets, la 3CMA est à vos côtés, comme à ceux de nos communes membres, pour accompagner le développement de notre territoire.

Bonne lecture !

Jean-Paul MARGUERON
Président de la Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan

2023 EN IMAGES



Inauguration de la base du chantier TELT.



Accueil du président de Trenitalia France.



Semaine de la gratuité du réseau de bus.



Inauguration des panier de Maurienne.



Hauts cœurs pour le Lyon-Turin.



Soirée Aquarose au centre nautique de Saint-Jean-de-Maurienne au profit de la lutte contre le cancer du sein.



Visite de l'avancée du chantier TELT à Saint-Julien-Montdenis.



Mobilisation contre l'annulation du projet du Schéma de Cohérence Territoriale.



Remise des trophées « La Maurienne va vous surprendre ».



Les emplois jeunes de l'été dans les services de la 3CMA.



Famille en fête.



Le Far West à l'accueil de loisirs du Carrousel.



Stage PSC1 au service jeunesse.

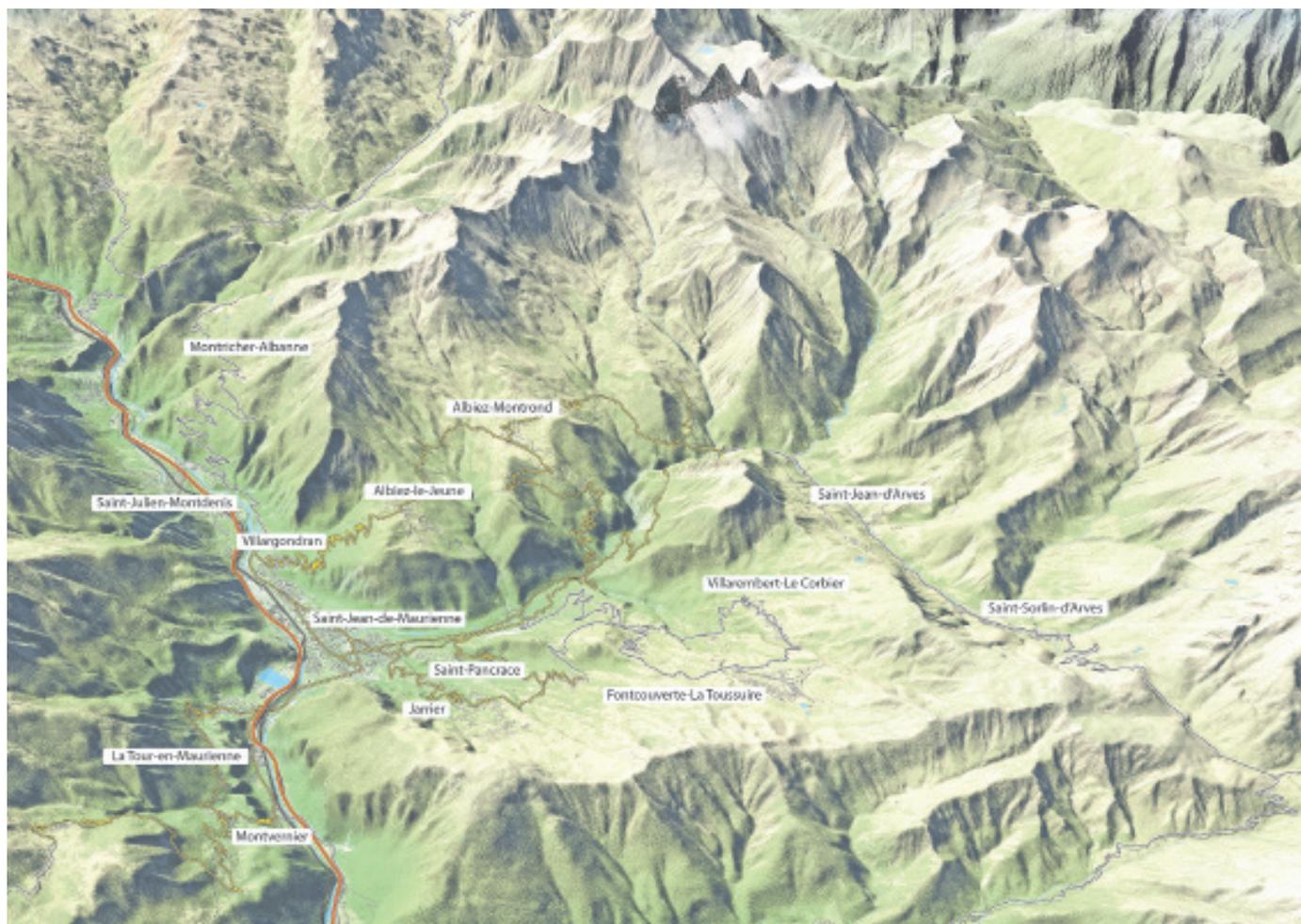


Announcement officiel de Saint-Jean-de-Maurienne, ville départ du Tour de France 2024.



Inauguration du sentier des Ardoisiers à Saint-Julien-Montdenis.

LES 14 COMMUNES



- ▶ **ALBIEZ-LE-JEUNE**
146 habitants
- ▶ **ALBIEZ-MONTROND**
364 habitants
- ▶ **FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE**
481 habitants
- ▶ **JARRIER**
495 habitants
- ▶ **LA TOUR-EN-MAURIENNE**
1083 habitants
- ▶ **MONTRICHER-ALBANNE**
477 habitants
- ▶ **MONTVERNIER**
236 habitants
- ▶ **SAINT-JEAN-D'ARVES**
272 habitants
- ▶ **SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE**
7560 habitants
- ▶ **SAINT-JULIEN-MONTDENIS**
1588 habitants
- ▶ **SAINT-PANCRACE**
301 habitants
- ▶ **SAINT-SORLIN-D'ARVES**
349 habitants
- ▶ **VILLAREMBERT-LE CORBIER**
250 habitants
- ▶ **VILLARGONDRAN**
834 habitants

Source : statistiques-locales.insee.fr

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire regroupe 41 élus issus des 14 communes de la 3CMA et se compose d'un bureau et de conseillers communautaires. Le Conseil Communautaire, à travers ses délibérations, gère les affaires de la 3CMA.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau prépare et exécute les décisions du Conseil Communautaire, avec l'appui des services.

PRÉSIDENT



**Jean-Paul
MARGUERON**

*1^{er} Adjoint au Maire de
Saint-Jean-de-Maurienne*

VICE-PRÉSIDENTS



Françoise COSTA
Tourisme, sentiers et
fonctionnement du Centre
Nautique

*Adjointe au Maire de
Saint-Jean-de-Maurienne*



Eric VAILLAUT
Economie, agriculture et
techniques de l'information
et de la communication
(TIC)

*Conseiller Municipal
à Jarrier*



Marie-Paule GRANGE
Développement social
du territoire et mise
en cohérence des
politiques d'action sociale
avec l'ensemble des
compétences de la 3CMA.
Vice-Présidente du CIAS

*Conseillère Municipale à
Saint-Jean-de-Maurienne*



Danielle BOCHET
Enfance, jeunesse et
ressources humaines

*Maire déléguée
d'Hermillon
(La Tour-en-Maurienne)*



Sophie VERNEY
Urbanisme,
PLUi-HD et habitat

*Maire de
Montricher-Albanne,
Conseillère départementale
au Département de la Savoie*



Florian PERNET
Environnement,
mobilité

*Adjoint au Maire
d'Albiez-le-Jeune*



Sophie MONNOIS
Travaux, accessibilité,
suivi des bâtiments
communautaires,
gens du voyage

*Adjointe au Maire
de Saint-Pancrace*



Martine MASSON
Commerce, revitalisation
des centres bourgs

*Adjointe au Maire
de Saint-Julien-Montdenis*

CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE



Chiraze MZATI
Communication

*Conseillère municipale
déléguée au Maire de
Saint-Jean-de-Maurienne*

EN 2023, LE BUREAU S'EST RÉUNI **10** FOIS.



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- PERNET Florian
- GACHET Edith (suppléante)

ALBIEZ-MONTROND (1 délégué)

- DIDIER Jean
- MOLLARET Alain (suppléant)

FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE (2 délégués)

- COVAREL Bernard
- DOMPNIER Pascal

LA TOUR-EN-MAURIENNE (3 délégués)

- DURBET Yves
- BOCHET Danielle
- NORAZ Alain

JARRIER (2 délégués)

- CHARVIN Colette
- VAILLAUT Eric

MONTRICHER-ALBANNE (2 déléguées)

- VERNEY Sophie
- EDMOND Marielle

MONTVERNIER (1 délégué)

- CROSAZ Daniel
- JUSOT Thierry (suppléant)

SAINT-JEAN-D'ARVES (1 déléguée)

- HUSTACHE Christiane
- ARLAUD Marielle (suppléante)

VILLARGONDRAN (2 délégués)

- BOIS Hélène
- JAMEN Pascal

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (19 délégués)

- ROLLET Philippe
- MARGUERON Jean-Paul
- COSTA Françoise
- AZZARITI Félicia
- DUFRENEY Jean-Marc
- VARNIER Nathalie
- DA COSTA Daniel
- GRANGE Marie-Paule
- MOREAU Alain
- VIGIER Josiane
- JACON Dominique
- CECILLE Nadine
- FRAISSARD Christian
- MZATI Chiraze
- FAUJOUR Eric
- DAUCHY Marie
- MANGANO Mario
- BONARD Michel
- SPAGNOL Clarisse

SAINT-JULIEN-MONTDENIS (4 délégués)

- ROVASIO François
- MASSON Martine
- VARESANO José
- LEFEVRE Franck

SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- MONNOIS Sophie
- MESCAM Jean-Michel (suppléant)

SAINT-SORLIN-D'ARVES (1 délégué)

- BAUDRAY Fabrice
- DIDIER Guy (suppléant)

VILLAREMBERT - LE CORBIER (1 délégué)

- FONTAINE Patrice
- DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël (suppléant)

EN 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST RÉUNI **11** FOIS.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au Conseil Communautaire.

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées. Le rôle des commissions est de proposer des projets et des décisions au Conseil Communautaire.

MOBILITÉ

Florian PERNET (vice-président de la commission), Nathalie VARNIER, Fabien DAMASCENO-SOBRAL, Marielle EDMOND, Eric DAVID, Thierry JUSOT, Pierre PERSONNET, Richard DOMPNIER, Sophie MONNOIS, Fabrice BAUDRAY, Stéphane TRUCHET, Josiane GIACOMINI, Philippe FALQUET, Alain DOMINJON, Alain NORAZ, Philippe ROSSI, Clarisse SPAGNOL, Jean-François ROYER, Patrice FONTAINE, Franck LEFEVRE, Philippe ROSSI, François ROVASIO

ENVIRONNEMENT

Florian PERNET (vice-président de la commission), Nathalie VARNIER, Fabien DAMASCENO-SOBRAL, Marielle EDMOND, Jean-Marie VALET, Pierre PERSONNET, Sophie MONNOIS, Alfred GORRÉ, Thomas TARAVEL, Franck LEFEVRE, Fabrice BOUDEAUX, Josiane VIGIER, Clarisse SPAGNOL, Martine MASSON

EAU ET ASSAINISSEMENT

Philippe ROLLET, François ROVASIO, Yves DURBET, Sophie VERNEY, Jean-Marie VALET, Eric VAILLAUT, Jean DIDIER, Fabrice BAUDRAY, Frédéric CHARPIN, Daniel CROSAZ, Michel BRUNET, Patrice FONTAINE, Franck LEFEVRE, Roger BLANC-COQUAND, Bernard COVAREL, Sophie MONNOIS, Marc PICTON, Marc ARNAUD

COMMERCE, REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

Martine MASSON (vice-présidente de la commission), Françoise COSTA, Félicia AZZARITI, Christian FRAISSARD, Marie DAUCHY, José VARESANI, François ROVASIO, Emmanuelle CHAIX, Sophie MONNOIS, Alfred GORRÉ, Michel BONARD, Mario MANGANO, Clarisse SPAGNOL, Patrice FONTAINE, Christophe BALMAIN

URBANISME, HABITAT

Sophie VERNEY (vice-présidente de la commission), Josiane VIGIER, Alain MOREAU, Bernard MILLE, Josiane GIACOMINI, Denis JULLIARD, Jean-Marie VALET, Alain MOLLARET, Fabrice BAUDRAY, Alfred GORRÉ, Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD, Michel BONARD, Stéphane TRUCHET, Christophe VALLOIRE, Philippe FALQUET, Alain DOMINJON, Alain NORAZ, Marielle ARLAUD, Hervé CROSAZ, Jean-François ROYER, Philippe ROSSI, Jean-Yves BOUVET

SENTIERS DE RANDONNÉE

Françoise COSTA (vice-présidente de la commission), Jean-Marc DUFRENEY, Eric FAUJOUR, François ROVASIO, Philippe FALQUET, Bernard JULLIARD, Sandrine CORDAT, Alain MOLLARET, Serge MICHEL, Brigitte VIOLA, Eric DAVID, Thierry JUSOT, Alain DUSSUD, Florian PERNET, Anne-Marie PICOT, Josiane VIGIER, Bernard COVAREL, Nathalie VARNIER, Fabrice BAUDRAY, Philippe CHAIX

TRAVAUX, ACCESSIBILITÉ, SUIVI DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES, GENS DU VOYAGE

Sophie MONNOIS (vice-présidente de la commission), Bernard MILLE, José VARESANI, Michel LEFEVER, Jean-Marie VALET, Alain MOREAU, Jean-François ROYER, Fabrice BAUDRAY, Jean DIDIER, Marc ARNAUD, Patrice FONTAINE

AGRICULTURE

Eric VAILLAUT (vice-président de la commission), Philippe ROSSAT, Denis JULLIARD, Guy DIDIER, Sophie MONNOIS, Sébastien DURAZ, Morgane POUGHEON, Louis ABEL-ALARY, Jean-Philippe VIALLET, Noémie MAURETTE, Vincent CROSAZ-CARILLON, Noémie DELCELLIER-GENIEZ

ÉCONOMIE, TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

ÉCONOMIE : Eric VAILLAUT (vice-président de la commission), Jean-Michel MESCAM, Yves DURBET, Frédérique ROULET, Dominique JACON, Éric FAUJOUR, Christian FRAISSARD, Bernard MILLE, Marilou BREYTON, Michel BONARD, José VAREANO, Gaëtane DAULIACH, Sophie VERNEY

TIC : Éric VAILLAUT (vice-président de la commission), Christophe VALLOIRE, Jean-Michel MESCAM, Dominique JACON, Marilou BREYTON, Philippe ROSSI, Guillaume TROCHET, Thierry CARON, Cyril BIZEL-BIZELLOT

COMMUNICATION

Chiraze MZATI (vice-présidente de la commission), Josiane VIGIER, Daniel DA COSTA, Nelly CHAIN, Mario MANGANO, Jean DIDIER, Fabrice BAUDRAY, Patrice FONTAINE, Gaëtane DAULIACH



L'ÉQUIPE DE DIRECTION

DOMINIQUE ASSIER

Directeur général des services

COLETTE NORAZ

Responsable des ressources humaines

MYRIAM DOMPNIER

Responsable du secrétariat général

STÉPHANIE PERCEVAL

Responsable finances – comptabilité

MARIELLE BOURGOIN

Chargée de mission habitat

MARIE-PIERRE CLEVY

Technicienne transports

ALAIN ARDUIN

Responsable du centre nautique

CHLOÉ LESPAGNOL

Responsable du CISPD

PATRICK SOYER

Chargé du développement économique, des technologies de l'information et de la communication, de la gestion de l'espace

CÉLIA CORONEL

Responsable du service urbanisme

DOROTHÉE EVRARD

Responsable du service eau / Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

RACHEL RECHON-REGUET

Responsable de l'unité juridique, du foncier et des assurances

ROMARIC ANDRE

Directeur du pôle Aménagement Étude Projets (service mutualisé ville de Saint-Jean-de-Maurienne / 3CMA)

FRANCE BARBE

Responsable du service communication et Maurienne TV

EGLANTINE AMEVET

Responsable du service communication

FRÉDÉRIC DAVANZO

Responsable du service informatique

ALEXANDRA AMRHEIN

Responsable de la commande publique

ADELINE VOISIN

Directrice du centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

PASCAL FAVIER

Directeur de l'office de tourisme intercommunal Montagnicimes

RESSOURCES HUMAINES 3CMA / CIAS

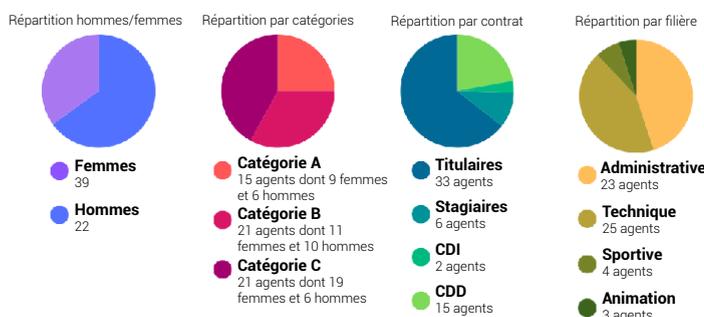
TEMPS FORTS 2023

- ▶ Nouvelle instance du Comité Social Territorial.
- ▶ Refonte des règlements communs 3CMA / CIAS.
- ▶ Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- ▶ Nouveau plan de formation 3CMA / CIAS triennal.
- ▶ Dématérialisation des entretiens professionnels.
- ▶ Exercices d'évacuation du bâtiment dans le cadre de la sécurité incendie.
- ▶ Sensibilisation massage cardiaque et utilisation d'un défibrillateur.
- ▶ Mutualisation du service RH avec le Syndicat du Pays de Maurienne.
- ▶ Bien-être au travail et temps de cohésion (cours de sport, action collectives...).

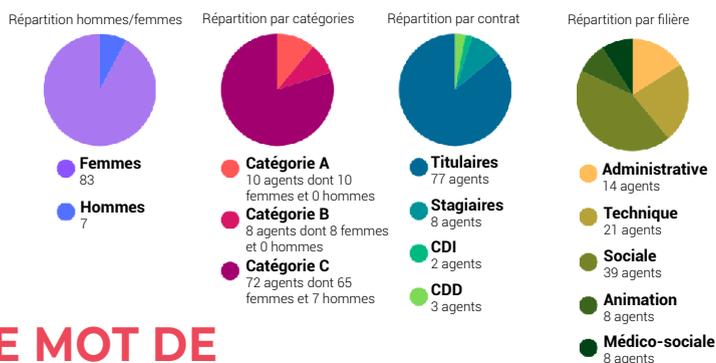
PROJETS 2024

- ▶ Dématérialisation des bulletins de paie.
- ▶ Formation pour l'application des nouvelles règles en matière de retraite.
- ▶ Refonte du règlement du régime indemnitaire.
- ▶ Actualisation des Lignes Directrices de Gestion.
- ▶ Règlement dotation et renouvellement des Equipements de Protection Individuelle et vêtements de travail.
- ▶ Mise en place d'un nouveau contrat groupe prévoyance en lien avec le Centre de Gestion, (effectif pour les agents en janvier 2025).

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan compte 61 agents permanents au 1^{er} décembre 2023, travaillant dans les 15 services communautaires.



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale compte 90 agents permanents (au 1^{er} décembre 2023).



LE MOT DE DANIELLE BOCHET

Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse et des ressources humaines

En 2023, et dans la continuité de l'année 2022, l'accent a été mis sur la santé et la sécurité avec la mise en place de formations spécifiques ; formations suivies par un grand nombre d'agents et ouvertes à tous. La nouvelle instance de dialogue social commune à la 3CMA et à son CIAS, le Comité Social Territorial, a été installée. Elle se substitue au Comité Technique et au Comité d'Hygiène de Santé et des Conditions de Travail. Elle permet aux délégués du personnel d'avoir un droit de participation sur les questions liées aux conditions et à l'organisation du travail. Le livret d'accueil est finalisé. Destiné aux nouveaux agents, il leur permettra d'avoir de nombreuses informations dès leur arrivée, pour une meilleure intégration.

3CMA

- ▶ 8 agents recrutés (nouveaux postes et remplacements)
- ▶ 1 contrat Parcours Emploi Compétences
- ▶ 2 contrats d'apprentissage
- ▶ 3 saisonniers, 10 emplois jeunes de l'été
- ▶ 6 stagiaires (dont 1 stagiaire rémunéré)
- ▶ 155 jours de formation professionnelle
- ▶ Budget personnel : 3 008 991.35 €
- ▶ 370 arrêtés et contrats

CIAS

- ▶ 15 agents recrutés (nouveaux postes et remplacements)
- ▶ 1 saisonnier
- ▶ 13 stagiaires (écoles)
- ▶ 132 jours de formation professionnelle
- ▶ Budget personnel : 3 420 400 €
- ▶ 370 arrêtés et contrats

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

- ▶ 65 agents (paie et carrière)
- ▶ 197 arrêtés et contrats

FINANCES 2023

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN DISPOSE DE CINQ BUDGETS

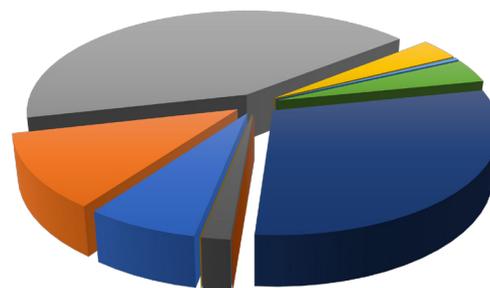
1. Un budget principal
2. Un budget annexe locations immobilières dédié à l'immobilier d'entreprises, assujetti à la TVA
3. Un budget annexe mobilité, assujetti à la TVA
4. Un budget Eau potable assujetti à la TVA regroupant les modes de gestion Eau en Gestion Directe et Eau en Délégation de Service Public
5. Un budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

BUDGET PRINCIPAL 2023 AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

► FONCTIONNEMENT : 26 255 368,87 €

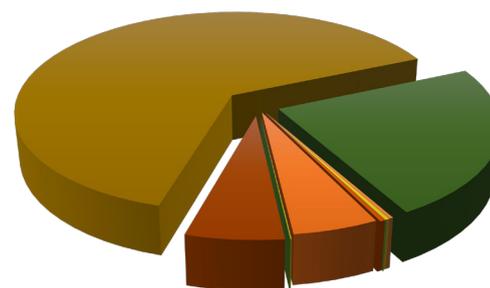
DÉPENSES

Charges à caractère général	1 804 524,50 €
Charges de personnel et frais assimilés	3 008 991,35 €
Atténuations de produits	11 232 503,88 €
Dépenses imprévues	889 463,41 €
Virement à la section d'investissement	124 167,28 €
Dotations aux amortissements	983 170,00 €
Autres charges de gestion courante	7 748 823,24 €
Charges financières	4 500,00 €
Charges exceptionnelles	458 887,21 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	338,00 €



RECETTES

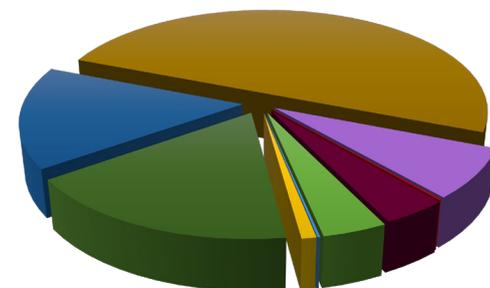
	MONTANT
Excédent antérieur reporté	1 408 241,92 €
Atténuations de charges	12 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	8 808,41 €
Produits des services	1 607 323,10 €
Impôts et taxes	16 827 503,81 €
Dotations, subventions et participations	6 160 712,52 €
Remboursement avances par le Budget annexe Locations	67 145,00 €
Autres produits de gestion courante	75 514,55 €
Produits financiers	154,80 €
Produits exceptionnels	87 964,76 €



► INVESTISSEMENT : 5 182 639,62 €

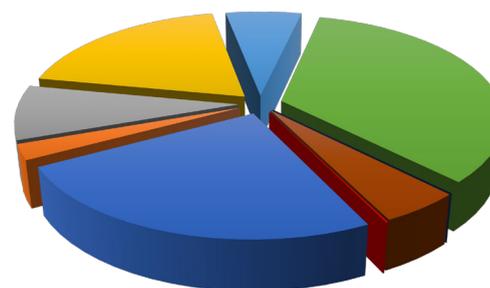
DÉPENSES

Dépenses imprévues	205 280,23 €
Opérations d'ordre entre sections	8 808,41 €
Emprunts et dettes assimilées	47 000,00 €
Immobilisations incorporelles	900 720,56 €
Subventions d'équipement versées	819 204,00 €
Immobilisations corporelles	2 590 219,70 €
Immobilisations en cours	397 330,65 €
Participations	6 000,00 €
Autres immobilisations financières	208 076,07 €



RECETTES

	MONTANT
Excédent antérieur reporté	1 264 674,46 €
Virement de la section de fonctionnement	124 167,28 €
Produits des cessions	437 976,00 €
Dotations aux amortissements	983 170,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	339 760,43 €
Subventions d'investissement reçues	1 767 068,36 €
Immobilisations en cours	358,80 €
Remboursement avances par le Budget annexe Locations	260 837,06 €
Autres immobilisations financières	4 627,23 €



BUDGET ANNEXE 2023 DES LOCATIONS IMMOBILIÈRES (Montants HT) avec décisions modificatives

► FONCTIONNEMENT : 237 278,81 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	41 565,00 €
Virement à la section d'investissement	65 560,63 €
Dotations aux amortissements	53 508,18 €
Remboursement avances au Budget principal	67 145,00 €
Charges exceptionnelles	7 500,00 €
Autres charges de gestion courante	2 000,00 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	49 964,99 €
Opérations d'ordre entre sections	6 637,00 €
Produits des services	30 850,00 €
Autres produits de gestion courante	99 826,82 €
Produits exceptionnels	50 000,00 €

► INVESTISSEMENT : 1 146 546,20 €

DÉPENSES	MONTANT
Opérations patrimoniales	515 040,06 €
Opérations d'ordre entre sections	6 637,00 €
Dépôts de garantie	2 000,00 €
Régularisation subventions d'investissement	154 886,84 €
Immobilisations incorporelles	1 500,00 €
Remboursement avances au Budget principal	260 837,06 €
Travaux pour le compte de tiers	198 795,24 €
Immobilisations corporelles	6 850,00 €

RECETTES	MONTANT
Solde d'exécution reporté	148 311,25 €
Virement de la section de fonctionnement	65 560,63 €
Opérations patrimoniales	515 040,06 €
Dotations aux amortissements	53 508,18 €
Subventions d'investissement	154 886,84 €
Emprunts et dettes assimilées	10 444,00 €
Travaux pour le compte de tiers	198 795,24 €

BUDGET ANNEXE 2023 MOBILITÉ (Montants HT) avec décisions modificatives

► EXPLOITATION : 838 480,86 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	32 900,00 €
Restitution de la taxe Versement mobilité	42 297,59 €
Dotations aux amortissements	28 909,20 €
Virement à la section d'investissement	12 030,30 €
Subventions d'équipement	6 000,00 €
Subvention forfaitaire d'exploitation	713 000,00 €
Charges exceptionnelles	3 343,77 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	698,75 €
Opérations d'ordre entre sections	11 530,30 €
Transport de voyageurs	164,62 €
Subvention d'exploitation (Région)	722 552,37 €
Forfait post-stationnement	897,59 €
Subvention du budget principal	102 637,23 €

► INVESTISSEMENT : 359 786,20 €

DÉPENSES	MONTANT
Opérations patrimoniales	2 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	11 530,30 €
Remboursement prêt AOM	7 807,00 €
Immobilisations corporelles	338 448,90 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	212 966,70 €
Virement de la section de fonctionnement	12 030,30 €
Dotations aux amortissements	28 909,20 €
Subvention d'investissement (Région)	71 120,00 €
Opérations patrimoniales	2 000,00 €
Subvention d'investissement (autres)	32 760,00 €

BUDGET ANNEXE 2023 EAU POTABLE (Montants HT) avec décisions modificatives

► EXPLOITATION : 2 285 259,18 €

- Eau en Délégation du Service Public (DSP) : 818 301,00 €
- Eau en Gestion Directe (Régie) : 945 433,00 €

DÉPENSES	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Charges à caractère général	352 563,00 €	380 730,00 €	733 293,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	132 000,00 €	190 000,00 €	322 000,00 €
Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	- €	85 576,00 €	85 576,00 €
Virement à la section d'investissement	- €	- €	521 525,18 €
Dotation aux amortissements	252 237,00 €	159 149,00 €	411 386,00 €
Autres charges de gestion courante	2 750,00 €	17 030,00 €	19 780,00 €
Charges financières (intérêts)	78 751,00 €	71 000,00 €	149 751,00 €
Charges exceptionnelles	- €	36 500,00 €	36 500,00 €
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- €	5 448,00 €	5 448,00 €

RECETTES	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Excédent antérieur reporté	-€	-€	566 472,08 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	70 868,00 €	30 669,00 €	101 537,00 €
Ventes d'eau aux abonnés	690 000,00 €	830 000,00 €	1 520 000,00 €
Redevance pour pollution d'origine domestique	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
Mise à disposition de personnel facturée	- €	6 400,00 €	6 400,00 €
Remboursements de frais par les budgets DSP et SPANC	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
Remboursements de frais par des tiers	- €	998,00 €	998,00 €
Autres produits de gestion courante	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
Produits exceptionnels	- €	852,10 €	852,10 €

► INVESTISSEMENT : 1 668 604,93 €

- Eau en Délégation du Service Public (DSP) : 993 922,83 €
- Eau en Gestion Directe (Régie) : 641 848,11 €

DÉPENSES	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Déficit antérieur reporté	- €	- €	32 833,99 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	70 868,00 €	30 669,00 €	101 537,00 €
Opérations patrimoniales	7 496,00 €	26 504,00 €	34 000,00 €
Remboursement subvention d'investissement	- €	1 823,00 €	1 823,00 €
Emprunts	387 273,83€	180 000,00 €	567 273,83 €
Immobilisations incorporelles	125 024,22 €	76 681,26 €	201 705,48 €
Immobilisations corporelles	275 788,88 €	210 288,92 €	486 077,80 €
Immobilisations en cours	127 471,90 €	115 881,93 €	243 353,83 €

RECETTES	EAU DSP	EAU RÉGIE	TOTAL
Solde d'exécution reporté	- €	- €	201 721,77 €
Emprunt d'équilibre	- €	- €	125 627,08 €
Virement de la section d'exploitation	- €	- €	521 525,18 €
Dotations aux amortissements	252 237,00 €	159 149,00 €	411 386,00 €
Opérations patrimoniales	7 496,00 €	26 504,00 €	34 000,00 €
Subventions d'investissement	8 160,00 €	166 374,00 €	174 534,00 €
Emprunts	66 128,48 €	133 682,42 €	199 810,90 €

BUDGET 2023 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF avec décisions modificatives

► EXPLOITATION : 60 640,00 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	11 850,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	41 100,00 €
Virement à la section d'investissement	4 650,00 €
Dotations aux amortissements	1 400,00 €
Autres charges de gestion courante	1 440,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	577,05 €
Redevances	22 480,00 €
Subvention du budget principal	37 582,95 €

► INVESTISSEMENT : 27 500,00 €

DÉPENSES	MONTANT
Immobilisations corporelles	1 500,00 €
Opérations pour le compte de tiers	26 000,00 €

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	11 400,00 €
Virement de la section de fonctionnement	4 650,00 €
Dotations aux amortissements	1 400,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	50,00 €
Opérations pour le compte de tiers	10 000,00 €

LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES EN 2023

1. L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation est au cœur de la relation financière entre communes et intercommunalité en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Elle a pour finalité de garantir une neutralité budgétaire des transferts de charges lors de transferts/restitutions de compétences entre l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et ses communes membres.

2. LE FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

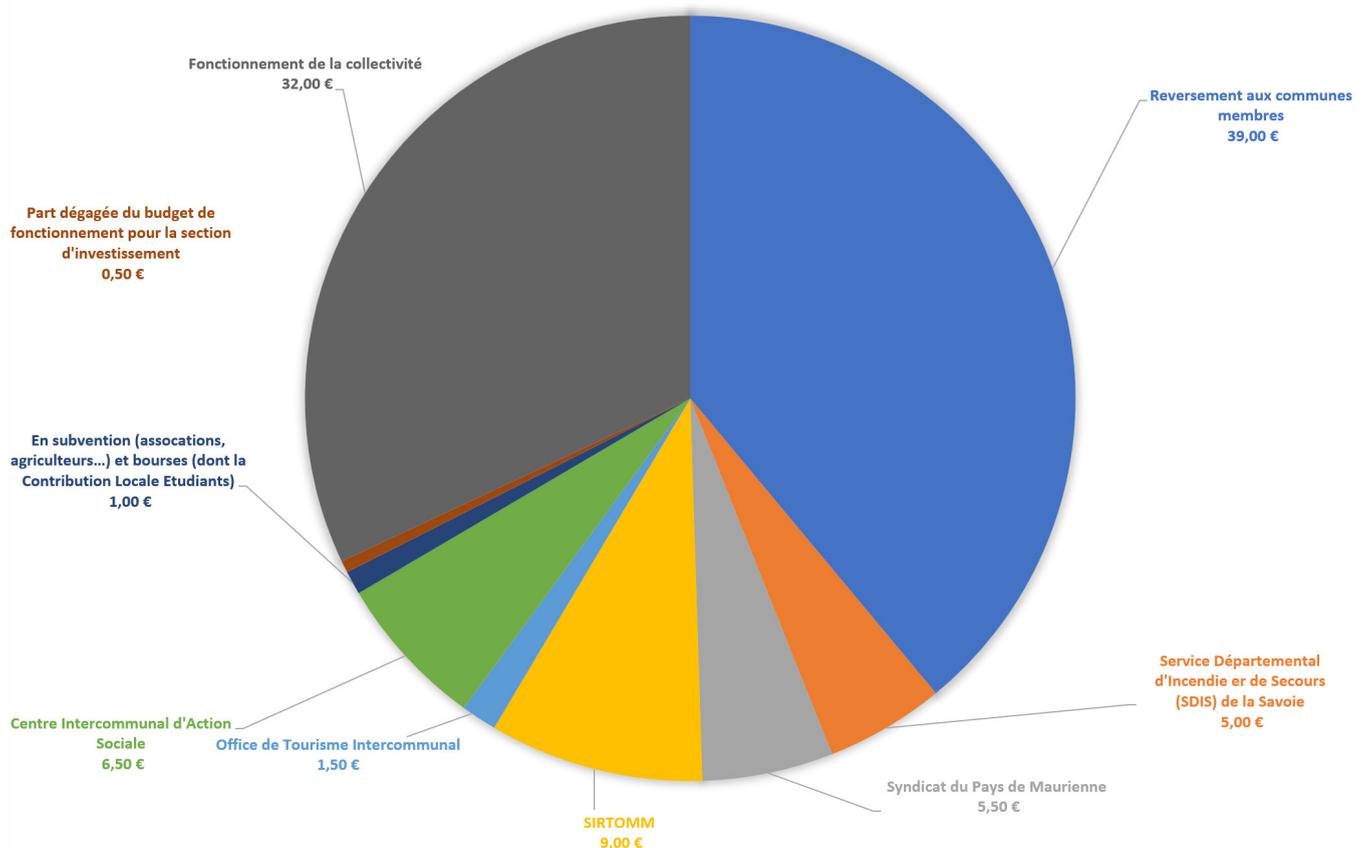
Prélèvement national sur les communes et les EPCI considérés comme mieux dotés et redistribué aux territoires français les plus en difficulté.

La 3CMA a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'EPCI à hauteur de **502 727 €**.

2023	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	FPIC
PART 3CMA		502 727€
ALBIEZ-LE-JEUNE	15 534,00 €	7 045 €
ALBIEZ-MONTROND	312 798,51 €	48 027 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	141 650 €
LA TOUR-EN-MAURIENNE	954 198,73 €	80 288 €
JARRIER	56 686,00 €	24 537 €
MONTRICHER-ALBANNE	643 290,71 €	54 093 €
MONTVERNIER	- 8 765,00 €	7 630 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	343 681,00 €	47 870 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	4 084 502,93 €	406 428 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	239 108,24 €	67 585 €
SAINT-PANCRACE	54 324,33 €	16 325 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	87 022 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	116 097 €
VILLARGONDRAN	714 575,43 €	52 684 €
TOTAL	10 158 803,88 €	1 660 008 €

COMMENT LA 3CMA RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur **100 €** de recettes de fonctionnement du budget principal en 2023 (budget avec décisions modificatives) :



LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2023

- ▶ Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 2 399 869 €.
- ▶ Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 1 467 356,85 € dont,
 - 626 168,81 € au titre de la compétence GEMAPI 2023,
 - 544 688,04 € à l'Etablissement d'Enseignements Artistiques,
 - 296 500 € à l'Administration générale.
- ▶ Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 1 380 988,92 €.
- ▶ Au Centre social La Fourmilière : 92 000 €.

RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- ▶ La collecte et le traitement des déchets,
- ▶ La gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

LES TAUX 2023

Par délibération du 23 septembre 2021, il a été institué à compter du 1er janvier 2022 un zonage unique et un taux unique sur le territoire de la 3CMA.

Pour 2023, le taux a été fixé à 7,29 % comme en 2022 afin de permettre une stabilité des prélèvements sur les habitants et de tenir compte de l'indexation importante des bases par les services fiscaux.

COMMUNE	TONNAGE RÉALISÉ ANNÉE 2022	COÛT 2022	TONNAGE ESTIMÉ ANNÉE 2023	COÛT 2023
ALBIEZ-LE-JEUNE	24,2	18 476 €	23,8	17 021 €
ALBIEZ-MONTROND	161,2	89 913 €	158,3	82 220 €
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	596,7	280 292 €	586,0	296 137 €
JARRIER	79,1	38 264 €	77,7	39 140 €
LA TOUR-EN-MAURIENNE	262,7	118 837 €	258,0	129 705€
MONTRICHER-ALBANNE	354,9	133 203 €	348,5	138 967 €
MONTVERNIER	34,6	23 353 €	33,9	23 934€
SAINT-JEAN-D'ARVES	171,4	105 991 €	168,4	116 244 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	1 860,8	814 806 €	1 827,6	863 197€
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	312,1	155 691 €	306,5	172 594 €
SAINT-PANCRACE	76,4	39 047 €	75,1	40 772 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	433,0	179 530 €	425,2	197 790 €
VILLAREMBERT – LE CORBIER	368,5	184 885€	361,9	191 955 €
VILLARGONDRAN	191,2	87 983 €	187,8	90 193 €
TOTAL	4 926,8 Tonnes	2 270 271,00 €	4 838,7 Tonnes	2 399 869,00 €



**LA 3CMA,
UNE INTERCOMMUNALITÉ
DYNAMIQUE
ET INNOVANTE**

PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »



Signature de la convention-cadre

Les objectifs du programme « Petites Villes de Demain »

Lancé par l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)**, le programme « Petites Villes de Demain » a pour **objectif de renforcer les communes** de moins de 20.000 habitants qui ont **des fonctions de centralité** dans leur bassin de vie.

La ville de Saint-Jean-de-Maurienne et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan ont signé le 31 mars 2023, en présence de Monsieur le Préfet de La Savoie, la **convention-cadre** valant Opération de Revitalisation du Territoire **définissant le projet de revitalisation et son plan d'actions sur les thèmes de l'habitat, du commerce, des mobilités et des espaces publics.**

Un travail de concertation des collectivités

Accompagnées par un groupement de bureaux d'études spécialisés et la cheffe de projet Petite Ville de Demain, les collectivités ont effectué un **diagnostic de « la santé » du centre-ville** en croisant les thématiques telles que l'habitat, le tourisme, les mobilités, le commerce, les espaces publics, l'environnement, notamment.

Sur la base de ce diagnostic, les collectivités ont précisé leurs ambitions pour le territoire et élaboré un **Plan Guide pour la Revitalisation**. Ce plan guide, décline par orientations stratégiques, les actions opérationnelles à conduire pour revitaliser à moyen et long terme le centre-ville au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants et des territoires alentours.

Les stratégies de revitalisation

3 grandes stratégies thématiques définissent le plan guide de revitalisation

- ▶ 1 stratégie « espaces publics et mobilités »
- ▶ 1 stratégie « programmation » (commerces, équipements, activités)
- ▶ 1 stratégie « habitat »



Ces stratégies ont été **croisées entre-elles** pour proposer à la fois des actions globales comme des interventions précises.

Il existe désormais **un plan d'actions de revitalisation que les collectivités vont veiller à décliner.**

Et pour 2024 ?

Un exemple pour l'année 2024, la 3CMA a la volonté forte d'**accompagner l'amélioration de l'habitat**. Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) travaillent actuellement à la formalisation contractuelle d'un dispositif d'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** et de **Renouvellement Urbain**, appelé dispositif **OPAH RU**. Il s'agit d'une action déployée sur 5 années, visant à la réhabilitation des logements anciens situés dans un périmètre défini. D'autres actions sont également engagées sur d'autres thématiques de la revitalisation du centre-ville.

ÉCONOMIE - AGRICULTURE - COMMERCE



Les Marchés du terroir 2023.

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Marchés du terroir 2023 – animations estivales.
- ▶ Place de marché « YATOU en Maurienne ».
- ▶ Guide d'accueil des nouveaux commerçants.
- ▶ Travaux sur la ZAE de Pontamafrey.
- ▶ Participation à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Foncière Agricole de Savoie.
- ▶ Mises en place de conventions de pâturage sur des terrains appartenant à la 3CMA.
- ▶ Signature d'une convention d'objectifs avec le groupement des Agriculteurs (GDA).

PROJETS 2024

- ▶ Soutenir le déploiement du Yatou en Maurienne.
- ▶ Finaliser l'étude économie, soutenir la création de nouvelles Zones d'Activités Économiques.
- ▶ Réorganisation du projet Vin Alp sur les vignobles de Babylone (Saint-Julien-Montdenis) et Bonne-Nouvelle (Saint-Jean-de-Maurienne) et convention avec les Ateliers de Maurienne pour l'exploitation.

ÉCONOMIE

La vie des Zones d'Activités Économiques

En 2023, les derniers terrains disponibles sur les **Zones d'Activités Économiques (ZAE)** gérés par la 3CMA ont été vendus. Dans un contexte national tendu, notamment dans le cadre de **loi Climat et Résilience**, qui fixe comme objectif : **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de l'artificialisation **de 50 % en 2030**, par rapport à la période 2011-2021. Cela pousse la collectivité à travailler sur **l'optimisation du foncier**, et sa **densification** au sein des ZAE. Une étude économique globale, viendra également en 2024 compléter ce travail, avec l'espoir de conforter le travail engagé pour créer deux nouvelles zones. Une première à l'entrée nord de Saint-Jean-de-Maurienne, et une deuxième, toujours sur la même commune, sur la zone des Plantins. Ce périmètre, est en effet fléché depuis de nombreuses années pour accueillir un **développement économique**.

Toujours, dans le cadre de cette loi, communément appelée loi ZAN, elle rend obligatoire la **réalisation d'un inventaire**, des locataires et des propriétaires au sein des ZAE, ainsi que le calcul du taux de vacances des terrains. Ce travail qui doit se finaliser au premier trimestre 2024, servira également pour mettre à jour la signalétique, notamment les panneaux d'entrée des zones.

LE MOT DE ERIC VAILLAUT

Vice-président chargé de l'économie, des techniques de l'information et de la communication (TIC) et de l'agriculture

Notre territoire est dynamique !

De nombreuses entreprises souhaitent s'implanter sur celui-ci. Il va s'agir dans le cadre des nouveaux textes d'être le plus efficace possible.

Pour l'agriculture de nouveaux projets voient le jour, pour rapprocher citoyens, consommateurs et acteurs de la filière.

AGRICULTURE



Participation à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Foncière Agricole de Savoie

A l'initiative du Département de la Savoie, dans le cadre de son projet global «**De la terre à l'assiette**» reconnu Projet Alimentaire Territorial (PAT) par l'Etat, la 3CMA va contribuer à la **société SCIC Foncière Agricole de Savoie**. Celle-ci aura pour but de travailler sur l'acquisition et le portage foncier de surfaces agricoles au bénéfice des exploitants, afin d'augmenter les **productions des filières déficitaires** en Savoie (maraichages, poules pondeuses, etc.). Elle veillera aussi à sélectionner des projets agricoles viables et vivables pour **pérenniser la fonction alimentaire** des surfaces acquises.

COMMERCE

Manager de commerce

Le poste de **manager de commerce** est reconduit pour une période de 18 mois à compter de novembre 2023, en la personne de Camilia BERRADA qui prend la suite d'Adam FATOUAK. Le manager de commerce est un agent faisant le lien entre toutes les structures accompagnant la dynamique locale autour du commerce, et des commerçants.

La particularité de ce poste, est d'être **mutualisé entre la 3CMA** et la **Communauté de Communes Maurienne-Galibier**, renforçant ainsi l'aspect partenarial du soutien aux commerces.

Marchés du terroir 2023

A l'occasion des Marchés du terroir, c'est un peu plus d'une **trentaine de créateurs, artisans et artistes** de toute la Maurienne qui se sont donnés rendez-vous les 20 juillet et 10 août sur la place du Forum Saint-Antoine à Saint-Jean-de-Maurienne. L'occasion pour les locaux, mais également les vacanciers de découvrir le savoir-faire Mauriennais au cœur d'un événement festif et animé. Une **compagnie de cirque, une association de flashmob** et **la Lyre Mauriennaise** ont proposé des entractes musicaux et originaux, rythmant les aller-retours du public entre les stands de produits artisanaux. Forte d'une coopération entre l'Union Commerciale GAEM, la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, la police municipale de Saint-Jean-de-Maurienne, les services techniques de la ville, l'OTI Montagnicimes et la 3CMA, l'action s'est inscrite dans une logique d'animation du cœur de ville, avec la mobilisation



Les Marchés du terroir 2023

d'acteurs locaux (deux restaurateurs, un collectif d'artistes, des associations, ...). Portés par la commission commerce de la 3CMA dans la continuité du Patio des Arts (2022), ces marchés ont accueilli **plus de 600 visiteurs**.

Convention entre le GAEM et la 3CMA :

En fin d'année, une nouvelle **convention d'objectifs et de moyens** est travaillée entre **l'union commerciale**, le Groupement des Acteurs Economiques de la Maurienne) et la 3CMA. L'objectif principal reste toujours de conjuguer les compétences et les moyens pour mener des actions qui visent à **soutenir et développer le commerce de proximité**.

A ce titre, la communauté de communes, s'engage à mobiliser une enveloppe financière de **18 000€ par an** pour financer les actions commerciales proposées par le GAEM.

LE MOT DE MARTINE MASSON

Vice-présidente chargée du commerce et de la revitalisation des centres bourgs

En tant que consomm'acteur, nous pouvons aider concrètement nos artisans et nos commerçants tout en nous faisant plaisir !

Comment ? En privilégiant le commerce local pour nos achats. Pourquoi ? Ils créent du lien social, ils contribuent à l'économie locale et donc à la vie de la cité, ils dynamisent les centres de ville,

Soutenons nos commerçants !

HABITAT



TEMPS FORTS 2023

- ▶ Acquisition de l'immeuble « Carteman » avec un portage par l'Établissement Public Foncier Local (APFL).
- ▶ Lancement du nouveau dispositif pour la rénovation de logements pour les salariés du Lyon-Turin.

PROJETS 2024

- ▶ Revente de l'îlot Carteman pour un projet de réhabilitation et de création de logements.
- ▶ Etude sur le logement des saisonniers.
- ▶ Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) dans le périmètre du centre ancien de Saint-Jean-de-Maurienne.

Maison de l'Habitat : stabilisation de la fréquentation à un niveau fort



**945 CONTACTS
EN 2023 À LA MAISON
DE L'HABITAT**

Après 2 années de fortes augmentations des contacts, la **fréquentation se stabilise** avec **945 contacts** au 31 octobre 2023, soit la même qu'à la même date en 2022. La fréquentation mensuelle reste à **95 contacts par mois** en moyenne. Le nombre des visites sur place prend une part croissante de cette fréquentation – **39% contre 36% en 2022**.

La répartition entre les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs reste relativement équilibrée mais les sujets qui les préoccupent varient. En 2023, les propriétaires bailleurs sont venus avec des interrogations sur les **aides financières** et **dispositifs existants** ; le sujet de la mise en location d'un bien étant moins prégnant en 2023 (il a diminué de moitié par rapport à l'an passé).

Le nombre de **locataires augmente légèrement (10%)**, essentiellement sur des **sujets juridiques**, notamment relatifs à leurs droits et aux rapports locatifs.

Concernant l'origine des contacts, la proportion d'habitants de la 3CMA **diminue de 5 points** au profit des autres territoires de la vallée, ce qui reflète l'importance des actions de communication et de sensibilisation à cette échelle. Un travail important est réalisé auprès des professionnels du bâtiment et de l'immobilier à l'échelle de la vallée. Cela se perçoit également dans les sources d'information : **13% des personnes** qui ont fréquenté la Maison de l'Habitat en ont eu **connaissance par un professionnel (+ 10 points par rapport à 2022)**.



LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN 2023

- ▶ 29 dossiers
- ▶ Montant des travaux engagés : 775 517 €
- ▶ Montant des aides apportées par la 3CMA : 61 685 €
- ▶ Taux de financement moyen 3CMA : 10.49%

On observe en 2023 une belle progression des travaux d'isolation par l'extérieur (10 projets en 2023). Les changements de menuiseries restent le poste de travaux le plus courant (15 projets en 2023).

Le nouveau dispositif Mon logement Lyon-Turin (MLLT)



La Maison de l'Habitat conserve son rôle de **porte d'entrée vers l'ensemble des dispositifs existants** dans le domaine du logement.

Concernant les contacts en lien direct avec les problématiques du logement des salariés du **Lyon-Turin**, on observe une **légère baisse de fréquentation**, à lier avec la fin du PIG (programme spécifique de subventions). Cette tendance semble s'estomper durant l'automne. C'est encore **34% des contacts** qui sont concernés par le sujet (36% en 2022).

L'animateur de la Maison de l'Habitat est également le **1er interlocuteur pour le nouveau dispositif MLLT**. Lancé en avril 2023, déjà **17 logements** en ont profité ou vont en bénéficier. Les aides financières portent sur des travaux plus légers que précédemment, plus simples et rapides à mettre en œuvre, pour mobiliser plus de logements dans un délai plus court. C'est l'objectif de ces nouvelles aides.

Projet îlot Carteman

Suite à l'étude menée par la 3CMA en 2022 et du fait de la mise en vente du bien par le service gestionnaire des patrimoines privés de l'Etat (gestionnaire du bien) la 3CMA s'est portée **acquéreur de l'immeuble Carteman**.

L'objectif : le **réhabiliter** pour en faire des logements, **rénover les façades** et pour cela remettre les copropriétés en état de fonctionnement. Cela devrait se traduire par une vente avec charges, dans le courant de l'année 2024.



Îlot Carteman à Saint-Jean-de-Maurienne

Étude sur le logement des saisonniers

Durant l'hiver 2023-2024, une étude sur le logement des saisonniers sera menée dans les communes de station. L'objectif est de mieux connaître le sujet et les problématiques rencontrées par les saisonniers, les employeurs, les collectivités, autant d'un point de vue **quantitatif** (combien de saisonniers à loger, quelle disponibilité des logements, typologie...), que **qualitatif** (occupation, état des logements, prix...). Cet état des lieux permettra, au printemps, d'avancer sur les solutions à mettre en œuvre.

URBANISME



Ateliers participatifs du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Engagement d'évolutions de PLU communaux pour répondre aux projets de territoire.
- ▶ Travail sur le PLUi HD : débat sur le PADD en conseil communautaire et dans les conseils municipaux; ateliers d'approfondissement du PADD avec les élus.
- ▶ Forte augmentation du nombre de demandes d'autorisation d'urbanisme et de DIA instruits.

PROJETS 2024

- ▶ Poursuivre l'élaboration du PLUi HD, pour une approbation en 2025.



Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements.

En réponse aux enjeux identifiés par le diagnostic de territoire réalisé en 2022, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document exprimant les grandes orientations politiques du PLUi HD, a été élaboré. Il présente ainsi trois grands axes :

- **1. La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel** comprend en particulier des objectifs de gestion et de préservation de la ressource en eau, des fonctionnalités écologiques du territoire et le maintien et la mise en valeur de la qualité des paysages, qu'ils soient naturels ou architecturaux.
- **2. Le soutien d'un développement économique respectueux de l'identité historique du territoire** doit renforcer l'attractivité de ce dernier, garantir les vocations économiques de sites identifiés comme stratégiques ou encore dynamiser le commerce des centres-bourgs. Le PADD vise également à renforcer l'attractivité des destinations touristiques hivernales, à accompagner les efforts de développement du tourisme d'été et à développer et diversifier l'offre d'hébergement touristique. Enfin, il promeut la préservation du foncier agricole, la reprise des exploitations, la diversification de l'offre locale alimentaire et le développement de circuits courts.
- **3. La réponse aux besoins en services et équipements des habitants du territoire** a plusieurs dimensions : en matière d'habitat, le PADD vise à assurer une offre adaptée aux besoins diversifiés des ménages, tout en accompagnant la transition énergétique, et à renforcer l'attractivité résidentielle des centres-bourgs. Sur le volet mobilité, il promeut le déploiement d'équipements et services liés à la multimodalité (vélo, marche, transports collectifs), afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle. Enfin, le PADD vise à conforter les pôles d'équipements et de services existants, ainsi que les fonctions commerciales, qui doivent contribuer à la vitalité du territoire et proposer une offre de proximité, adaptée aux habitants et aux touristes.

Autorisations d'urbanisme instruites par le service commun ADS du 01/11/2022 au 01/11/2023

Le Service Urbanisme procède à l'instruction des autorisations d'urbanisme, pour le compte des communes.

COMMUNES	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'aménager	Permis de démolir	Certificat d'urbanisme	TOTAL
Albiez-le-Jeune	7	4	0	0	1	12
Albiez-Montrond	28	10	0	0	2	40
Fontcouverte La Toussuire	31*	36	2	0	2	71
La Tour-en-Maurienne	34	21	0	0	0	55
Jarrier	18	15	0	0	2	35
Montricher-Albanne	18	7	1	0	1	27
Montvernier	13	6	0	0	0	19
Saint-Jean-d'Arves	17	4	1	0	6	28
Saint-Jean-de-Maurienne	129	36	2	5	4	176
Saint-Julien-Montdenis	-	13	0	0	1	14
Saint-Pancrace	12	7	0	0	2	21
Saint-Sorlin-d'Arves	18	17	1	0	1	37
Villarembert-Le Corbier	23	15	2	1	1	42
Villargondran	5	2	2	0	0	9
TOTAL	353	193	11	6	23	586

A titre d'information :

- du 01/12/2021 au 30/11/2022 : 493 dossiers
- du 01/12/2020 au 30/11/2021 : 479 dossiers
- du 01/12/2019 au 30/11/2020 : 392 dossiers

* L'instruction des Déclarations Préalables de Fontcouverte-La Toussuire a été confiée au service commun ADS à partir du 1^{er} Janvier 2022

Déclarations d'intention d'aliéner instruites par le service planification du 01/12/2021 au 30/11/2022

COMMUNES	Nombre de dossiers déposés
Albiez-le-Jeune	12
Albiez-Montrond	40
Fontcouverte La Toussuire	71
La Tour-en-Maurienne	55
Jarrier	35
Montricher-Albanne	27
Montvernier	19
Saint-Jean-d'Arves	28
Saint-Jean-de-Maurienne	176
Saint-Julien-Montdenis	14
Saint-Pancrace	21
Saint-Sorlin-d'Arves	37
Villarembert-Le Corbier	42
Villargondran	9
TOTAL	586

A titre d'information :

- du 01/12/2021 au 30/11/2022 : 551 DIA
- du 01/12/2020 au 30/11/2021 : 539 DIA
- du 01/12/2019 au 30/11/2020 : 455 DIA

LE MOT DE SOPHIE VERNEY

Vice-présidente chargée de l'habitat, de l'urbanisme ainsi que du PLUi HD.

Le rôle central de l'intercommunalité dans la politique locale de l'habitat n'est plus à démontrer. Habitat collectif, intermédiaire ou individuel; principal, secondaire ou saisonnier, il se doit d'être aujourd'hui la tête de pont de l'économie d'énergie en termes d'isolation ou de chauffage et La Maison de l'Habitat vous permet d'y voir plus clair sur les aides concernant vos rénovations (Ma prime rénov' qui va évoluer en 2024, Mon logement Lyon-Turin...). Si le plan local de l'habitat (PLH) est poursuivi jusqu'à l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUiHD) qui se construit pierre après pierre, d'autres conventions se dessinent comme l'étude sur le logement des saisonniers, comme le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) visant à la réhabilitation des logements anciens situés dans un périmètre défini ; ou se renforcent comme celle passée avec l'Association départementale d'informations sur le logement (ADIL) apportant de multiples conseils sur les copropriétés, sur comment louer son bien... Bien d'autres actions sont en place à la 3CMA permettant de répondre au mieux à tout ce qui touche de près à votre logement. Au sujet de l'urbanisme, votre collectivité reste la porte d'entrée concernant les déclarations préalables, les permis de construire..., mais la 3CMA, « loin de bâtir des châteaux en Espagne ! », est le service instructeur qui aide le maire dans ses prises de décisions. Si « la construction d'une terre habitable pour tous sera le défi de la fin du millénaire » d'après Vincent COSMAO, nul doute que la loi zéro artificialisation nette des sols (ZAN) va nous occuper très rapidement en 2031 et dans une deuxième phase en 2051.

Habitabilité votre !

TRAVAUX



Rampe des chaudannes

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Création de la Rampe des Chaudannes.
- ▶ Réception et mise en service des jeux extérieurs du centre nautique.
- ▶ Réception des travaux de la ZAE de Pontamafrey.
- ▶ Rénovation de voirie avenue d'Italie.
- ▶ Diagnostics énergétiques des bâtiments.
- ▶ Rénovation énergétique du refuge pour animaux.

Création de la Rampe des Chaudannes

Dans le cadre de la création du **Tunnel Euralpin Lyon Turin**, la rue des Chaudannes, desservant les Ateliers de Maurienne, Biocoop et Orange, est rendue inaccessible pendant 2 ans. Afin de permettre le maintien en activité de ces acteurs, la 3CMA a créé **divers aménagements** ainsi qu'une **voie d'accès** à partir de l'avenue du 8 mai 1945. Le chantier a duré **4 mois** pour un montant de **166K€** financés par TELT.

Travaux de la ZAE de Pontamafrey

Les travaux de la ZAE de Pontamafrey ont permis de **refaire les réseaux** (électricité, éclairage public, eaux pluviales et eau potable), la **voirie avec une structure PL**, des **stationnements VL**, ses abords, notamment en créant une **noüe paysagère**. Les travaux se sont déroulés sur une période de 5 mois pour un montant total de **546 700 Euros**.

Diagnostics énergétiques des bâtiments

Des **diagnostics énergétiques** ont été réalisés sur les bâtiments de la **Ribambelle** et de **l'Espace Jeunes** à Saint-Jean-de-Maurienne et de la **micro crèche Eclapeau** de Saint-Julien-Mondenis, au cours de l'hiver 2022-2023. Le niveau de consommation énergétique de ces bâtiments est relativement **performant**, cependant le confort thermique estival des usagers nécessite d'être amélioré.

PROJETS 2024

- ▶ Aménagement de la zone de l'Epine.
- ▶ Rénovation énergétique du centre nautique.
- ▶ Avancement de l'aménagement de la zone d'activité des Plantins.
- ▶ Extension de la chatterie du refuge pour animaux.

LE MOT DE SOPHIE MONNOIS

Vice-présidente chargée des travaux, de l'accessibilité, du suivi des bâtiments communautaires, des gens du voyage

En 2023, la 3CMA a continué d'investir dans l'optimisation de la consommation énergétique de ses bâtiments, tout en améliorant le confort des usagers desdits bâtiments. Le Refuge pour Animaux a notamment fait l'objet de travaux conséquents (toiture, isolation par l'extérieur, rénovation des huisseries). L'ensemble de ces travaux permet d'avoir un refuge visuellement plus accueillant, et surtout plus confortable et agréable à vivre au quotidien pour les salariés et les bénévoles qui y travaillent.

Des diagnostics énergétiques ont été réalisés pour les bâtiments les plus énergivores au premier semestre 2023, et ont conduit à l'élaboration d'un programme pluri-annuel de rénovation, qui va s'intéresser au Centre nautique ainsi qu'à certains des bâtiments d'accueil de la petite enfance dès l'année prochaine.

A scenic view of a mountain range with snow-capped peaks and a town in the valley below. The sky is blue with scattered clouds. The mountains are covered in snow and evergreen trees. A town is visible in the valley at the bottom right.

**LA 3CMA,
UNE DESTINATION
TOURISTIQUE
ATTRACTIVE**

TOURISME



TEMPS FORTS 2023

- ▶ Déploiement de parcours Gravel et VTT : topo-guide et carte.
- ▶ Soutien des manifestations suivantes : Celti'cimes à Albiez-Montrond, la fête du Gypse aux Bottières, la fête du pain à Saint-Jean-de-Maurienne, le Salon du livre d'Hermillon.
- ▶ Mise en place d'un réseau local d'informations avec des écrans dynamiques.
- ▶ Valorisation des producteurs locaux.

PROJETS 2024

- ▶ Valorisation des artisans et artistes locaux grâce à des expositions et vidéos.
- ▶ Nouvelle version 2024 de la carte VTT.
- ▶ Développement de l'appli 3D Pays des Aiguilles d'Arves : nouveaux sentiers et élargissement du territoire.

Attitude Maurienne, un engagement « pour un nouvel esprit du voyage ».

L'office de tourisme Montagnicimes s'engage dans une démarche de **développement raisonné**, en minimisant son impact environnemental et en maximisant les retombées positives, en cohérence avec les **valeurs du territoire**. De la charte du visiteur Attitude Maurienne, **Montagnicimes** décline son plan d'actions. Entre idées d'activités, coins de toute beauté, portraits de locaux, spots incontournables ou encore histoires légendaires, plongez dans l'univers merveilleux du Pays des Aiguilles d'Arves. Pour vivre pleinement chaque instant, adoptez l'esprit du voyage qui règne ici. Adoptez l'**Attitude Maurienne**.



« Pays des Aiguilles d'Arves », la découverte 3D du territoire



L'application « **Pays des Aiguilles d'Arves** » a été développée en vue de rendre perceptible par nos visiteurs l'environnement dans lequel ils évoluent : **la montagne**.

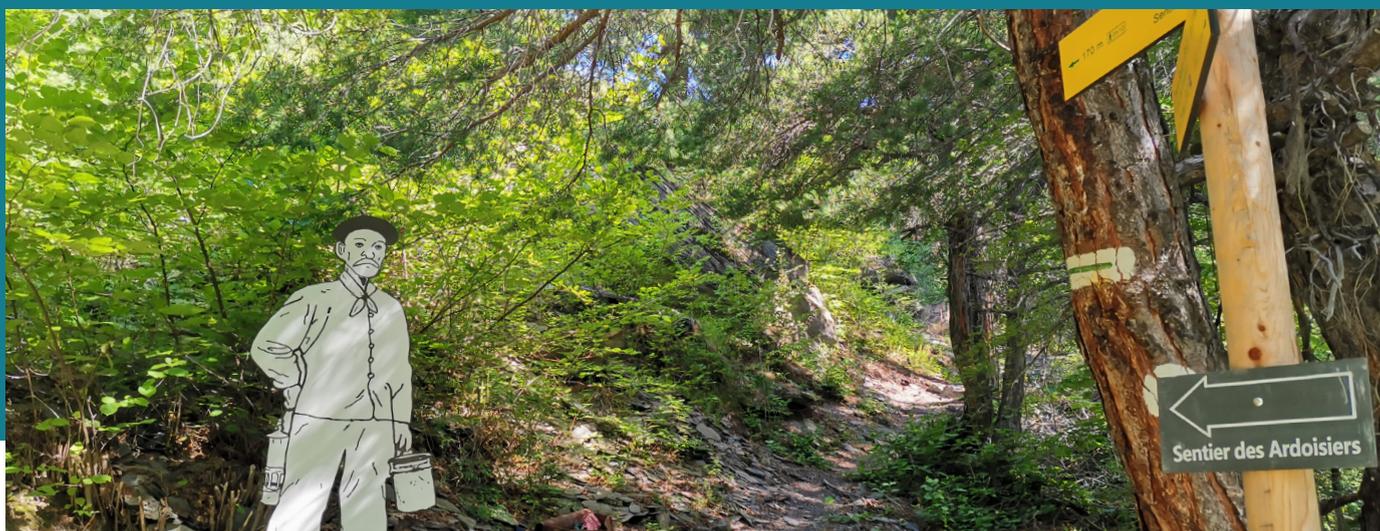
La 3D permet de rendre l'accueil **immersif** et **ludique**.

Par ailleurs, celle-ci intègre des propositions d'itinéraires de randonnées adaptées à une pratique familiale, tout en étant **géolocalisée** et **fonctionnant hors connexion**.

Un vrai plus pour être rassuré dans sa pratique !

Pour compléter l'immersion, l'application permet d'accéder à la visite virtuelle du patrimoine (églises, clocher, four, chapelles...) et la **vue 360° des cols emblématiques** du territoire.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



Sentier des ardoisiers, les Aventures de Beaulieu

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Déploiement du premier sentier thématique des «Aventures de Beaulieu» sur le sentier des ardoisiers (Saint-Julien-Montdenis).
- ▶ Aménagement de la promenade confort à La Combe (Saint-Jean-de-Maurienne).
- ▶ Définition des tracés pour l'espace trail de la 3CMA, en lien avec le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV).

PROJETS 2024

- ▶ Suite de développement des Aventures de Beaulieu sur deux autres sentiers.
- ▶ Balisage et mise en tourisme des parcours de trails.
- ▶ Réflexion sur le développement de parcours VTT.

Déploiement du premier sentier thématique des « Aventures de Beaulieu » sur le sentier des ardoisiers (Saint-Julien-Montdenis).



La 3CMA a obtenu la validation de sa demande de subvention auprès du Département de la Savoie, pour son projet **d'aménagement de sentiers thématiques** « Les Aventures de Beaulieu ». Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec **l'Office de Tourisme Intercommunal Montagnicimes**, qui vient compléter son offre de jeux des « Enigmes du Chat ». Les « Aventures de Beaulieu » sont une gamme de jeux proposée pour le **public familial**. La thématisation de ces sentiers a pour but d'ajouter une plus-value aux sentiers de randonnée, **valoriser le patrimoine local** et inciter le **jeune public à randonner, apprendre et découvrir en « jouant »**.

Le premier sentier a été aménagé, grâce à une forte participation des élus de la commune, sur le parcours des ardoisiers à **Saint-Julien-Montdenis** autour du thème de « L'ardoise et les ardoisiers ». Ce sentier a rencontré un réel succès avec **plus de 400 livrets** de jeux distribués sur la saison estivale. Le travail va maintenant se poursuivre sur le sentier de la Tour de Bérold à **La Tour-en-Maurienne** (Les Chevaliers et les Maisons de Savoie), puis la Promenade Savoyarde de Découverte à **Albiez-Montrond** (L'alpage et les métiers d'autrefois en montagne) en partenariat avec le **Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards** (SIVAV).

Balisage et mise en tourisme des parcours de trails

Dans la continuité du travail engagé par le SIVAV sur la création d'un espace trail sur le secteur de l'Arvan et des Villards, la 3CMA a défini des **parcours de trail** sur les communes de **La Tour-en-Maurienne, Montvernier et Saint-Jean-de-Maurienne**. Un bureau d'études a accompagné la 3CMA sur ce projet. **Une dizaine de parcours** sera balisée en 2024, accessibles pour tous les niveaux ! La 3CMA travaille étroitement avec le **SIVAV** sur ce projet et pourra bénéficier dans ce cadre de subventions via l'espace valléen du syndicat.

CENTRE NAUTIQUE



Nouveaux jardins aquatiques du Centre Nautique

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Saison estivale remarquable, avec 28500 visiteurs.
- ▶ Fermeture les samedis de janvier et février.
- ▶ Diagnostic énergétique du centre nautique.

Projet de rénovation énergétique

Datant de **1973**, le centre nautique a subi quelques travaux liés à la mise en conformité du traitement de l'eau des bassins en 1995. Mais jusque là aucune réflexion sur l'isolation du bâtiment avait été portée. A ce jour, un programme ambitieux de réduction de la consommation énergétique du bâtiment est à l'étude. Cette rénovation permettrait de diminuer la **consommation énergétique et la consommation d'eau d'environ 40%**.

Afin de répondre au mieux aux attentes du centre nautique, le projet a été étudié par un **cabinet d'architecture**. Après nous avoir proposé plusieurs programmes, il faut maintenant retenir le plus pertinent. Une enveloppe d'environ **1.2 million HT** sera dédiée à cette opération sur deux années.



Nouveau jardin aquatique

PROJETS 2024

- ▶ Projet de rénovation énergétique.
- ▶ Journée à thème avant la saison estivale.
- ▶ Traduction du guide des horaires en anglais.



Pentagliss et toboggan du Centre Nautique.

LE MOT DE FRANÇOISE COSTA

Vice-présidente chargée du tourisme, des sentiers et du fonctionnement du Centre Nautique

Une année 2023 encore bien remplie, l'attractivité de notre territoire se confirme, les nouveaux équipements aquatiques au Centre Nautique, la mise en valeur de nos sentiers notamment « les ardoisiers », les tracés trail, et la mise en valeur touristique de notre destination, le label premier territoire GRAVEL de France, sont autant d'atouts que nous continuons à améliorer pour que la Maurienne ait toute sa place dans les plus belles destinations Françaises !



**LA 3CMA,
UNE INTERCOMMUNALITÉ
SOLIDAIRE ET PROCHE
DE SES HABITANTS**

ACTION SOCIALE



Résidence Bonne Nouvelle

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Mise en œuvre des Fiches actions de la Convention Territoriale Globale signées avec la CAF.
- ▶ Mise en accessibilité et inauguration de la nouvelle épicerie Sociale Brin d'S poire.
- ▶ Gestion de l'incendie de février 2023 au FJT.

PROJETS 2024

- ▶ Poursuite des axes de travail de l'analyse des besoins sociaux et notamment l'axe de soutien aux aidants en collaboration avec le département.
- ▶ Amélioration de la gestion des déchets sur les deux établissements du CIAS Résidence Jean Baghe et Résidence Bonne nouvelle.

Personnes âgées et personnes handicapées

RESIDENCE AUTONOMIE BONNE NOUVELLE

La Résidence Bonne Nouvelle accueille 45 personnes âgées autonomes (+ 5 entrées en 2023).

Temps forts 2023

- ▶ La **diversification des animations** 2023 (prévention des risques de chute, ateliers peinture, ateliers sommeil, la fabrique à neurones...).
- ▶ L'**animation chorale** qui a lieu tous les lundis a eu un franc succès, et a été marquée par une représentation offerte par les participantes en septembre aux résidents et à leurs familles.
- ▶ Implication de la Résidence au sein du comité d'Action Culturelle.
- ▶ Elaboration du projet d'établissement pour 2023-2028.

Projets 2024

- ▶ La **Compagnie du Chien jaune** est porteuse d'un **projet d'éducation artistique et culturel** intitulé « Paroles en chantées » auquel s'associent la résidence Bonne Nouvelle, ainsi que les EHPAD La Bartavelle et Les Belles Saisons.
- ▶ Travaux d'aménagement de buanderies collectives à chaque étage pour une gestion autonome de l'entretien du linge.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

Le service d'aide à domicile du CIAS intervient sur la ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Le SAAD compte **29 aides à domicile** qui se déplacent auprès de **202 personnes âgées** et effectue environ **19 214 heures d'intervention par an**.

En 2023, **4 nouveaux agents** ont été recrutés, dont **3 personnes en stage de la fonction publique**. Le service d'aide à domicile connaît une grande difficulté pour recruter de nouveaux agents. L'élaboration du projet de service pour 2023-2028 a pour but d'**améliorer la qualité de vie au travail** des agents ainsi que continuer la **professionnalisation des aides à domicile** pour offrir un **service de qualité aux bénéficiaires**.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Le Service de portage de repas mobilise **3 agents** et organise **2 tournées** pour couvrir le territoire de la 3CMA. la première dessert **Saint-Jean-de-Maurienne et les communes en grande proximité** et la seconde dessert **les autres communes**.

L'objectif de l'année 2024 est d'**adapter le service aux besoins de la population**, notamment sur la Tournée Saint Jean de Maurienne où l'on constate une **constante augmentation des demandes**.

Au 30 octobre 2023 :

- ▶ **10359 repas** ont été livrés sur Saint-Jean-de-Maurienne pour 60 personnes (année complète).
- ▶ **2116 repas** ont été livrés sur les communes extérieures

En mai 2023, la compagnie du chien jaune a été à l'initiative de **tournées animées**, en accompagnant les agents du portage pour présenter au domicile d'usagers des poèmes chantés.

Solidarité / insertion

AIDE SOCIALE

L'aide sociale s'adresse aux **personnes âgées** ou en **situation de handicap** et se matérialise par des prestations à domicile (participation financière pour l'aide à domicile...) et des prestations à l'hébergement (participation aux frais d'hébergement).

Au 1^{er} décembre 2023, 34 dossiers ont été instruits.

DOMICILIATION

La domiciliation permet à toute **personne sans domicile stable** de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier, pour lui permettre ainsi de faire valoir certains de ses droits.

Au 1^{er} décembre 2023, 11 demandes ont été déposées.

ÉPICERIE SOCIALE



Les personnes ou familles en difficulté alimentaire peuvent bénéficier de l'Épicerie Sociale « Brin d's Poires » du CIAS après orientation par une assistante sociale du Conseil départemental de la Savoie.

L'épicerie fonctionne grâce à une équipe de bénévoles qui accueille et aide les gens à se servir. En 2023, **32 familles, soit 58 personnes ont bénéficié de l'épicerie.**

Les Temps forts 2023 :

- ▶ Déménagement de l'Épicerie sociale Brind'spoires dans un local réaménagé plus accessible.

LE MOT DE MARIE-PAULE GRANGE

Vice-présidente chargée du développement social du territoire et de la mise en cohérence des politiques d'action sociale avec l'ensemble des compétences de la 3CMA.

Vice-présidente du CIAS.

L'année 2023 se termine avec une nouvelle direction au CIAS depuis juillet, après le départ en retraite de Nadia Laurent-Ozanne, dans notre collectivité depuis 2009. Je profite de ce petit mot pour la remercier chaleureusement de son travail pendant ces 14 années à Saint-Jean et pour avoir œuvré pour le passage du CCAS en CIAS au 1^{er} janvier 2020.

Adeline Voisin, auparavant responsable du pôle personnes âgées, lui succède, elle-même remplacée par Stéphanie Marquis. Ces mouvements se sont faits en douceur avec une grande implication de tous les agents.

Ce mois de décembre le Conseil d'Administration du CIAS a entériné à l'unanimité la proposition du Président du CIAS, Jean-Paul Margueron, d'octroyer une prime de rattrapage du pouvoir d'achat versée par moitié en décembre et par moitié en janvier 2024 ; de quoi améliorer ces fêtes de fin d'année pour le personnel du CIAS : en effet, la quasi-totalité des agents vont en bénéficier.

Je vous souhaite le meilleur pour 2024, pour vous tous et vos proches.

SANTÉ / PRÉVENTION

Le CIAS coordonne, en lien avec le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Le CLSM étudie des situations complexes relevant de plusieurs acteurs sociaux et qui se réunissent en table ronde pour proposer ensemble une solution.

Au 1^{er} décembre 2023, 1 situation a été évoquée.

CHÈQUES CULTURE / CHÈQUES SPORT

Ces deux dispositifs, qui visent à **favoriser l'accès à la culture et aux sports** des jeunes de la 3CMA, s'adressent à tous les jeunes de **5 à 20 ans**, résidant sur le territoire depuis **plus d'un an**, qu'ils soient scolarisés ou en alternance.

Au 1^{er} décembre 2023, 241 jeunes ont bénéficié des chèques culture / loisirs et 403 des chèques sport.



Hébergement / logement

RÉSIDENCE JEAN BAGHE

La résidence Jean Baghe est un **foyer jeunes travailleurs** et une **résidence sociale** qui comprend **69 logements** ainsi que **2 appartements** à destination des **personnes victimes de violences intra familiales** et **3 lits d'hébergement d'urgence**. La cuisine de la Résidence Jean Baghe confectionne les **repas des personnes âgées** de la résidence Bonne Nouvelle et des **cantines scolaires** des communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran et Jarrier.

Temps forts 2023

- ▶ La terrasse extérieure du restaurant a été réaménagée, en partenariat avec le service « espaces verts » de la commune, afin de la rendre plus agréable.
- ▶ Les menus à thème, proposés une fois par mois par l'équipe du restaurant sont toujours très appréciés.
- ▶ Incendie de la résidence en février 2023 au niveau de la cuisine collective des résidents, et de leur salle commune.
- ▶ Temps convivial d'échange proposé aux résidents les jeudis après-midis.

Projets 2024

- ▶ Remise en service des panneaux solaires de la résidence.
- ▶ Finaliser la méthode de tri des déchets de la cuisine.
- ▶ Réhabilitation de la cuisine collective et de la salle commune.



Restaurant de la Résidence Jean Baghe

ENFANCE



Familles en fête

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Familles en fête.
- ▶ Mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF (CTG) qui détermine les objectifs petite enfance/enfance/jeunesse.
- ▶ Participation aux chantiers de l'Animation : concertation des professionnels des accueils de loisirs de Savoie.

PROJETS 2024

- ▶ Participation à la semaine nationale de la petite enfance.

Familles en fête



La manifestation « **Familles en fête** » est organisée tous les 2 ans depuis 2011 sur la vallée de la Maurienne par les structures petite enfance, enfance.

Cette 7e édition s'est déroulée du **30 mai au 30 juin 2023**, soutenue financièrement par le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents (REAAP) et le conseil départemental, en partenariat avec les structures petite enfance, enfance, le centre social la Fourmière, les médiathèques des communes, le service jeunesse du CIAS, la résidence d'autonomie la Bartavelle, des parents bénévoles et des prestataires.

Les enfants et leurs familles ont participé à des **ateliers ludiques et interactifs** autour de la thématique « **Tous dehors** » : visite d'une ferme, balade contée, pique-nique, goûter, exposition, yoga, peinture,...

La journée à la **zone de loisirs de la Combe** a réuni plus de **200 personnes** venues découvrir et partager entre petits et grands les nombreuses activités de plein air.

Familles en fête s'est terminée par une conférence « **La pédagogie en plein air, inspiration de pratiques éducatives scandinaves** » animée par Kristine Adamsen, formatrice, éducatrice de jeunes enfants, originaire du Danemark.

Petite enfance

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « TRAMPOLINE »

Trampoline est un espace convivial qui accueille tous les enfants de **moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte familial** (grands-parents, proches...) pour partager un bon moment. On peut jouer, lire, échanger avec d'autres enfants, d'autres parents. Partager ses expériences, ses doutes et ses questions, on se rassure mutuellement et on relativise et cela peut faire beaucoup de bien.

La fréquentation de Trampoline peut également **faciliter l'adaptation à un nouveau mode de garde** : crèche, assistante maternelle, famille et l'entrée à l'école.



Trampoline, lieu d'accueil enfants-parents

En 2023, plus de 40 enfants ont été accueillis, accompagnés de leurs mamans, papas ou famille proche.

LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, pour un accueil régulier ou occasionnel.



La Ribambelle

MULTI-ACCUEIL « LA RIBAMBELLE » SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans, dans la limite de 34 places.

82 enfants ont fréquenté la structure en 2023.

MICRO-CRECHE « L'ECLAPEAU » SAINT-JULIEN-MONTDENIS

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, dans la limite de 10 places.

20 enfants ont fréquenté la structure en 2023.

LE MOT DE DANIELLE BOCHET

**Vice-présidente chargée de l'enfance,
de la jeunesse et des ressources
humaines**

2023 marque le début de mise en œuvre des contrats signés avec la CAF de la Savoie et le Département, qui accompagnent financièrement la structure.

La Convention Territoriale Globale (CTG) et le Contrat Territorial Jeunesse (CTJ) sont des documents de référence pour l'orientation de la politique petite enfance, enfance, jeunesse.

Au printemps, les techniciens enfance jeunesse ont participé aux « chantiers de l'animation » initiés par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la Caf de Savoie, la Fédération des Oeuvres Laïques. Cette démarche avait pour but de réaliser un état des lieux des accueils de loisirs sur la Savoie et de travailler des pistes d'actions. Les élus ont été conviés à un échange et ont pu enrichir les propositions des professionnels. Un travail collectif qui doit permettre d'améliorer encore la qualité des accueils.

RELAIS PETITE ENFANCE (EX RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES)

Le **Relais Petite Enfance** est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, il s'adresse aux **parents et aux assistants maternels** qui sont des professionnels de l'accueil individuel.

L'animatrice du relais accompagne les parents dans leur **parcours de recherche d'un mode de garde** et dans leur **rôle de particulier employeur**. Elle est également présente pour les assistants maternels afin de les informer sur le cadre d'exercice du métier, leur proposer des **temps d'échanges** sur leur pratique professionnelle, organiser des ateliers d'éveil pour les enfants.

43 assistantes maternelles sont en activité sur le territoire de la 3CMA.



Relais Petite Enfance

Enfance

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du **Carrousel** à **Saint-Pancrace** s'adresse aux enfants **d'âge maternel** et celui des **Chaudannes** à **Saint-Jean-de-Maurienne** aux enfants de **7 à 12 ans**.

Ils sont ouverts le **mercredi** et pendant les vacances scolaires (excepté Noël) de **8h15 à 17h45**.



Équipe d'animateurs d'été du Carrousel



Équipe d'animateurs de l'accueil de loisirs des Chaudannes

En 2023, 308 enfants (hors accueil du mercredi) ont participé aux accueils de loisirs.

La thématique « **Tous dehors** » est un **axe fort** du secteur enfance. La pratique d'activités extérieures ou de pleine nature a beaucoup de bienfaits et jouer dans la nature c'est aussi **apprendre à la respecter** !

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Le mercredi, l'accueil a lieu toute la journée ou uniquement l'après-midi.

Une soixantaine d'enfants est accueillie chaque mercredi. Au total, **132 enfants ont participé aux activités.**

PASSEPORT DU MERCREDI

Le **Passeport du Mercredi** propose des **ateliers de sensibilisation et d'éveil** aux activités sportives, techniques et manuelles qui s'adressent aux enfants de la **moyenne section de maternelle au CM2**. Une vingtaine d'activités différentes sont proposées chaque année. C'est une bonne occasion de **pratiquer de nouvelles activités**, de se perfectionner et de se **découvrir une passion**.

JEUNESSE



Séjour à Aix les bains.

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Création d'un nouveau logo du service.
- ▶ 2 séjours organisés pour les jeunes.
- ▶ Intégration d'une nouvelle animatrice référente des 16-25 ans.
- ▶ Participation à l'Assemblée libre des jeunes.
- ▶ Mise en place d'une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- ▶ Mise en place d'une Formation de base du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).
- ▶ Réaménagement des locaux.

PROJETS 2024

ACCUEILS DE LOISIRS

- ▶ Préparation d'un séjour à Paris avec des actions d'autofinancement.
- ▶ Ouverture du service jeunesse aux 16-25 ans.
- ▶ Création d'un espace culturel ainsi que d'un espace cocooning au service jeunesse.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

- ▶ Mise en place d'une formation BAFA complète.
- ▶ Création d'un «kit explicatif» pour permettre aux jeunes de mieux comprendre et utiliser les aides et les dispositifs jeunesse.

En début d'année, le service jeunesse a fait peau neuve ! Un réaménagement des locaux a été effectué avec la création de quatre pôles : Accueil administratif, Structure Informations Jeunesse, Pôle numérique et Pôle Accueil de loisirs.

Activités proposées en 2023 à l'accueil de loisirs jeunesse

ANIMATIONS CULTURELLES

- ▶ **Sorties découvertes de lieux et d'équipements culturels** : visite de l'aquarium de Lyon, visite du Fort Marie-Thérèse, festival de musique Woodstower, spéléologie.
- ▶ **Pratiques artistiques** : papercut, booknook.
- ▶ **Projets culturels** au cœur de l'Espace Jeunes : concerts, clips vidéo, expositions.

LES VACANCES D'ÉTÉ EN CHIFFRES

- ▶ 282 jeunes
- ▶ 8496 heures d'animation
- ▶ 70 activités proposées

ACTIVITÉS SANTÉ, SPORT, ENVIRONNEMENT

- ▶ **Ateliers cuisine et découverte du monde** : voyage culinaire en Espagne, cuisine moléculaire, buffet Thaïlandais...
- ▶ **Animations bien-être** : temps cocooning avant la rentrée, création de vernis à ongles, gloss DIY...
- ▶ **Sorties sportives** : rafting, canyoning, Aquapark en Suisse, bivouac, escalade indoor...
- ▶ **Sport solidaire**: course contre la faim, Odyssée...
- ▶ **Activités en lien avec l'environnement** : brico palette, pêche à l'aimant, prévention canine...

Structure Information Jeunesse

Durant l'année 2023, l'accueil de la Structure Information Jeunesse a connu quelques travaux. Un réaménagement laisse place à une nouvelle salle ainsi qu'un espace d'accompagnement individuel. Dans le hall, une borne numérique ainsi qu'un espace informatique ont été installés dans le but de répondre au mieux aux demandes des jeunes.

ACTIONS DE PRÉVENTION

Différentes actions de prévention et de sensibilisation ont été proposées aux jeunes par la Structure Information Jeunesse :

- ▶ Un **village sécurité routière** auprès des élèves de seconde du Lycée Paul Héroult, afin de prendre conscience des dangers de la route. Cette action a été réalisée en partenariat avec la Ligue contre la violence routière, la Préfecture de la Savoie et Addiction France. Durant la semaine de prévention routière, différentes animations étaient disponibles au service jeunesse.
- ▶ Une **action de sensibilisation sur la sexualité** au Collège Maurienne.



LES CHANTIERS JEUNES

- ▶ 2 chantiers jeunes.
- ▶ 17 participants.

MISSIONS

- ▶ Du 18 au 21 juillet : Découverte du métier de graffeur avec la réalisation d'un mur pour embellir l'espace public de la Tour en Maurienne. Sensibilisation au respect de l'espace public et entretien d'un chalet forestier.
- ▶ Du 23 au 27 octobre : Entretien des sentiers et remise en état d'un mur dans une école.

CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANT (CLE)

Afin de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études après le BAC, la 3CMA propose une **aide financière pour les jeunes**. En contre partie, les bénéficiaires s'engagent à donner un peu de leur temps à la collectivité en participant à trois actions citoyennes.

Pour l'année scolaire 2022-2023, **30 jeunes ont bénéficié de cette aide** pour un montant de **350 à 1550 euros** annuels ce qui représente une dépense d'un peu plus de **29000€** pour la collectivité.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Le **CISPD** constitue le cadre de concertation en matière de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire.

L'année 2023 a été marquée par l'organisation d'une **réunion Plénière**, présidée par Monsieur Margueron, Monsieur Le Sous-Préfet et Madame La Procureure de la République auprès du tribunal judiciaire d'Albertville. Cette réunion avait pour but de dresser le bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives de l'année à venir.

Tout au long de l'année 2023, le CISPD a poursuivi la mise en oeuvre du projet triennal « Prévention de conduites addictives chez les 9-25 ans à l'échelle de la 3CMA ». Dans ce cadre, plusieurs actions ont eu lieu, comme le **théâtre Forum « La fête de Trop »** où des comédiens invitaient les jeunes lycéens à réfléchir autour de la fête qui dégénère à cause de la consommation d'alcool et de drogues, ou encore l'**Escape Game « Refaite la Fête »** pour prévenir les jeunes des élèves de troisième du collège Maurienne, les 3ème préparation métiers et les 1ère ASSP du lycée Paul Héroult sur la consommation d'alcool et de drogues en soirées.

COMMUNICATION



TEMPS FORTS 2023

COMMUNICATION

- ▶ Création d'un guide d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- ▶ Communication sur écrans dynamiques dans différents lieux de passage.

MAURIENNE TV

- ▶ Recrutement d'un reporter.
- ▶ Rénovation du studio d'enregistrement.
- ▶ Création de la rubrique « Le Quart d'heure Mauriennais ».

Le Service Communication de la 3CMA intervient sur la **valorisation de l'ensemble des actions de l'intercommunalité et du CIAS** (brochures, flyers, affiches, site internet, réseaux sociaux, presse...). Il peut également participer à la **création de différents évènements** sur le territoire de la 3CMA.

REJOIGNEZ-NOUS !

facebook.com/CoeurdeMaurienneArvan

- ▶ 12 000 abonnés

instagram.com/coeurdemauriennearvan

- ▶ 893 abonnés

twitter.com/MaurienneArvan

- ▶ 576 abonnés

linkedin.com

- ▶ 402 abonnés

PROJETS 2024

COMMUNICATION

- ▶ Nouvelle présentation de la revue du 3CMAg.
- ▶ Animation d'évènements internes pour une meilleure cohésion d'équipe.
- ▶ Organisation d'évènements à l'échelle de la 3CMA.

MAURIENNE TV

- ▶ Cibler une audience plus large sur les réseaux sociaux.



Nouveau livret d'accueil

TERRITOIRE DE LA 3CMA

14 941 habitants

7 stations de ski

14 communes

356 km²

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan est née de la fusion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne et de la Communauté de Communes de Pralin.

La 3CMA est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

Avec plus de 14 000 habitants vivant sur le territoire de la 3CMA, de Montjoie à Saint-Jean-d'Arvey, ce territoire de montagne se caractérise culturellement et économiquement par la vocation de Saint-Jean-de-Maurienne, 11 villages et 17 stations de ski.

Environnement préservé, diversité, accueil des passagers... le territoire de la 3CMA a tout pour séduire !

Situé au pied des plus grands cols alpins, de nombreux vallées sont traversées et du Parc National de la Vanoise, le territoire possède plus d'un site pour séduire les amateurs de nature, de sport ou de tourisme.

Étendue de montagnes, forêts et parcs de la vallée de Sion, la ville de Saint-Jean-d'Arvey-Macenne est le point de départ pour une multitude d'activités : randonnées, vélo, VTC, escalade, via-ferrata...

Livret d'accueil - 5

Guide d'accueil des nouveaux arrivants

En 2023, le service communication a finalisé le **livret d'accueil**. Destiné aux nouveaux agents, il leur permettra d'**avoir de nombreuses informations relatives aux collectivités**, leur fonctionnement et leur environnement, dès leur arrivée, pour une meilleure intégration.

Évolutions de Maurienne TV en 2023

- ▶ Recrutement de Laetitia, auparavant alternante à Maurienne TV.
- ▶ Création de l'émission podcast « **Le Quart d'heure Mauriennais** » par l'association « Mauriennisez-vous ».
- ▶ **Rénovation du studio** servant à filmer les invités de la semaine ainsi que les émissions podcast.
- ▶ Valorisation des événements avec la **création de scénettes** en lien avec l'actualité (Halloween, sortie du film Barbie...).
- ▶ **Prises de vue aériennes** en drone pour dynamiser les reportages et mettre en valeur le territoire.

Partenariats

La diffusion sur les opérateurs ne pourrait se faire sans **les quatre autres Communautés de Communes de Maurienne** qui apportent leur soutien financier et leur contribution au fonctionnement de la chaîne.

Par ailleurs, **la société TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) et la 3CMA ont renouvelé leur partenariat**, avec pour objectif d'informer les habitants du territoire sur les travaux liés au chantier du Lyon-Turin.



INFORMATIQUE

TEMPS FORTS 2023

- ▶ **Sécurisation du Système d'Informations.**

A la suite de la **cyberattaque** survenue début 2022, une démarche de **sécurisation du Système d'Informations (SI)** de la 3CMA a été initiée.

La collectivité a été retenue pour le **plan France Relance** dédié à la sécurité informatique et soutenu par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

L'étude réalisée a permis de définir un **plan d'urgence** composé des projets suivants :

- 1. Mise en place d'un antivirus avec EDR (analyse comportementale) et MDR (surveillance 24h/24)
- 2. Segmentation des réseaux internes avec la mise en place de pare-feux.
- 3. Externalisation des sauvegardes au centre de données à Lyon.
- 4. Mise en place d'un SI Admin pour sécuriser les accès administrateurs en les isolant dans une zone très protégée et non accessible
- 5. Sécurisation des Active Directory.

LE MOT DE CHIRAZE MZATI

Conseillère communautaire déléguée à la communication

Alors que les chaînes locales avaient du mal à se faire connaître il y a quelques années dans le paysage audiovisuel, force est de constater qu'aujourd'hui c'est bien l'inverse qui se produit. Largement diffusée sur toutes les box, Maurienne TV continue progressivement d'asseoir son développement et d'attirer de nombreux téléspectateurs qu'ils soient devant leurs écrans, sur la chaîne en direct de notre site ou sur Youtube. Autant de canaux de diffusion qui vous permettent de suivre les actualités et les magnifiques rencontres profondément humaines présentées par nos journalistes Gilbert, Cindy, Laetitia ainsi que tous les bénévoles et stagiaires.

Cette année encore, votre chaîne continuera d'arpenter notre magnifique territoire mauriennais en vous offrant de sublimes images.

Nous avons l'ambition d'enrichir la programmation, nous poursuivrons notre volonté de nous réinventer et des nouveautés seront au programme cette année (stories, journée portes ouvertes etc...)

En complément de la chaîne, le 3cmag sera toujours aussi plus proche de vous, continuant à vous informer sur les actions de votre communauté de communes.

PROJETS 2024

- ▶ **Élévation du niveau de la sécurité informatique du système (PenTest).**
- ▶ **Amélioration de l'interconnexion réseau entre nos différents sites distants.**
- ▶ **Remplacement du serveur de sauvegarde de secours.**



**LA 3CMA,
UNE INTERCOMMUNALITÉ
SENSIBLE AU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

MOBILITÉ



Réseau de bus Cœur de Maurienne Arvan

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Mise en place de la nouvelle billettique et du suivi en temps réel du 3CMA BUS.
- ▶ Accompagnement de Saint-Jean-d'Arves et Saint-Sorlin-d'Arves pour le renouvellement du service de ski-bus des Arves.
- ▶ Semaine de gratuité du 3CMA BUS.
- ▶ Pérennisation du service de navettes pour Les Bottières

PROJETS 2024

- ▶ Incitation financière pour développer le covoiturage.
- ▶ Installation de consignes sécurisées vélos à Saint-Jean-de-Maurienne.
- ▶ Participation à l'élaboration du schéma cyclable Maurienne.

Nouvelle billettique et suivi en temps réel du 3CMA BUS

Depuis septembre, la **nouvelle billettique dans le réseau 3CMA BUS** est opérationnelle. Le système en place permet un suivi complet de l'usage des lignes. Ces données contribueront à déterminer les futures orientations du réseau. Il est désormais possible d'acheter tous les titres de transport sur **smartphone** ou de payer directement en **carte bancaire**. La **géolocalisation des lignes** 1, 2, 3, 4, 5, 6, Loisirs, Marché et Mixte a été également mise en place. Les usagers peuvent ainsi **suivre en direct** sur leur smartphone, le déplacement de leur bus et sa prochaine arrivée à leur arrêt. L'application **ZENBUS** est téléchargeable sur Google Play et sur App Store.



Semaine de la gratuité du 23 au 28 janvier 2023

2 400 montées ont été enregistrées durant la semaine de la gratuité, soit en moyenne **400 montées par jour**. C'est le double de personnes transportées sur la même période l'année passée. Fort de ce succès, la 3CMA envisage de **reconduire l'opération** afin de reconquérir les usagers perdus depuis la période COVID.

Renouvellement du service de ski-bus des Arves

Les communes de Saint-Jean-d'Arves et Saint-Sorlin-d'Arves ont confié à la 3CMA le **renouvellement de leur contrat de ski-bus**. Ce travail a porté sur la rédaction d'un **cahier des charges commun** aux deux communes et au lancement d'un **appel d'offre européen**. A l'issue de la consultation, l'entreprise **Trans-Alpes** de Saint-Jean-de-Maurienne a été retenue pour la saison 2023-2024 avec une possible reconduction pour les trois saisons suivantes.

Pérennisation du service de navettes pour Les Bottières

Le service de ligne régulière et de ski-bus en groupement entre la commune de Saint-Pancrace et la 3CMA a connu un **fort développement** depuis son lancement en 2021, **+115%** de fréquentation sur la ligne régulière et **+97%** sur le ski-bus. A l'origine expérimental, le service est pérennisé sur la période **2024 – 2027**. La Région, la régie des remontées mécaniques ainsi que les principaux hébergeurs participent aux coûts du transport.

ENVIRONNEMENT



Broyat à Saint-Pancrace

TEMPS FORTS 2023

- ▶ Expérimentation de broyage sur les plateformes de déchets verts de Saint-Pancrace et Hermillon.
- ▶ Elaboration du projet de ressourcerie.

PROJETS 2024

- ▶ Déploiement du système des micro-plateformes de broyage des déchets verts sur d'autres communes du territoire.
- ▶ Ouverture de la ressourcerie.

Expérimentation de broyage sur les plateformes de déchets verts de Saint-Pancrace et Hermillon

L'expérimentation de **broyage** réalisée sur la plateforme de déchets verts de la commune de **Saint-Pancrace** a été concluante. Ce dispositif permet aux habitants de la commune d'avoir une **solution de proximité pour la collecte des déchets verts**. Il permet ainsi d'éviter les déplacements à la déchetterie, les dépôts sauvages et brulages à l'air libre des déchets verts (encore trop souvent constatés). Le broyage des déchets verts permet ensuite une **revalorisation sous forme de broyat**, utilisable dans les jardins notamment. La 3CMA va développer ce dispositif sur d'autres communes volontaires. Cette démarche se fait en concertation avec le **SIRTOM**, qui dispose maintenant d'une grande plateforme de compostage sur la commune de **Saint-Julien-Montdenis**.

UNE RESSOURCERIE OU RECYCLERIE C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une structure (le plus souvent une association) qui oeuvre pour le réemploi, en collectant des biens ou des équipements encore en état de fonctionnement mais dont les propriétaires souhaitent se séparer, avec l'objectif de les remettre en état pour les revendre d'occasion. La philosophie n'est pas de créer un magasin de seconde main, mais de participer à la préservation de l'environnement en économisant des ressources naturelles grâce au réemploi et au recyclage. A ce jour, il n'existe pas de structure de ce type en Maurienne, c'est dans ce cadre que la 3CMA a mis des moyens financiers, techniques et humains pour accompagner cette initiative. Si le coeur vous en dit, vous pouvez faire partie de cette aventure en prenant contact via la 3CMA qui fera le relais d'information avec la future association.

LE MOT DE FLORIAN PERNET

Vice-président chargé de l'environnement et de la mobilité

Du côté de l'environnement, le projet de ressourcerie prend forme : le local a été trouvé, l'association porteuse a été créée, cela avec le soutien de la 3CMA et du SIRTOM. L'objectif est maintenant que 2024 voit l'ouverture de ce lieu à la croisée des questions environnementales, sociales et économiques. Du côté de la mobilité, la communauté de communes poursuit ses efforts pour proposer des alternatives efficaces à la voiture individuelle.

EAU



Lacs Bramant

TEMPS FORTS 2023

SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE

- ▶ Renouvellement du réseau d'eau potable sur le secteur Notre-Dame et Bormat à Jarrier.
- ▶ Dévoiement de la canalisation d'eau potable et calorifugeage au pont du Rieu Gilbert à la Saussaz, Albiez Montrond.
- ▶ Restructuration et renforcement du réseau AEP (Adduction Eau Potable) de Saint-Julien-Montdenis avec la rénovation de trois chambres d'eau potable stratégiques
- ▶ Dévoiement du réseau d'eau potable à Varcinière, en régie mutualisée avec la commune de Jarrier.
- ▶ Dévoiement du réseau d'eau potable à la Feytour, Albiez-le-Jeune.
- ▶ Suite des travaux de connexion du réseau d'eau du hameau du Chalmieu à celui d'Albiez-Montrond.
- ▶ Rénovation de la vidange du réservoir du Revet et remise à niveau de la télégestion des réservoirs Montdenis à Saint-Julien-Montdenis.
- ▶ Campagne de réparation de fuites et sur la commune de Saint-Julien-Montdenis.

SUR LE TERRITOIRE DE LA DSP

- ▶ Renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur de la Rochette à Fontcouverte-la-Toussuire.
- ▶ Dévoiement du réseau d'eau potable au lotissement du Saut à Villarembert.

La 3CMA exerce la compétence eau potable :

- **En régie** pour les communes d'Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Jarrier, Saint-Pancrace et Saint-Sorlin-d'Arves, et depuis 2023 Saint-Julien-Montdenis.
- **En délégation** de service public (DSP) pour les communes de Saint-Jean-d'Arves, Fontcouverte-La Toussuire et Villarembert.

PROJETS 2024

SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE

- ▶ Rénovation des captages préfabriqués à Gottet et Claret sur la commune d'Albiez-le-Jeune et mise en service du captage de Combe Frédière.
- ▶ Fin des travaux de raccordement du réseau AEP du Chalmieu à celui de la Ville à Albiez-Montrond.

SUR LE TERRITOIRE DE LA DSP

- ▶ Remplacement de la vanne de vidange du lac Blanc (2024) et des vannes de vidange et de prise d'eau du lac Bramant (2025).
- ▶ Reprise de la canalisation AEP à la Combe du Mollard à Saint-Jean-d'Arves (participation financière de la 3CMA aux travaux engagés par la commune de Saint-Jean-d'Arves).
- ▶ Dévoiement des réseaux d'eau potable à Comborcière, Fontcouverte la Toussuire et fin des travaux de connexion du réseau d'eau potable du hameau du Chalmieu à celui d'Albiez Montrond.



Varcinière, Jarrier

LA 3CMA ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DU GRAND CHANTIER LYON TURIN

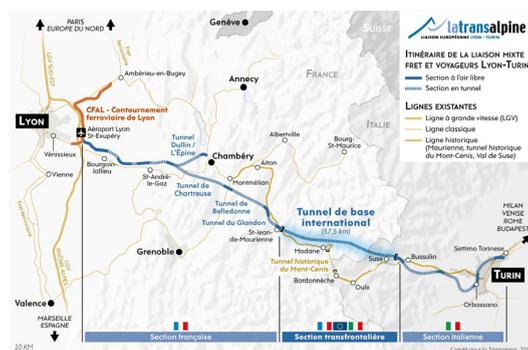
Un projet pour l'Europe, la France ... et la Maurienne

Le projet Lyon Turin est depuis plusieurs années passé en mode «Chantier». **Depuis 2016**, après de premiers travaux sur les descenderies, le tunnel transfrontalier entre Saint-Julien Montdenis et Suse est **en cours de creusement** : fin 2023, **35 km** ont déjà été creusés !

Ce projet est stratégique pour finaliser un **corridor européen de mobilité** de Lisbonne à Kiev. **L'Europe le soutient** avec des financements très importants. Pour la France cette liaison permettra de mettre sur les rails près de **25 millions de tonnes de Fret** qui sont aujourd'hui sur des camions puisque la ligne « historique » ne peut plus en transporter qu'une quantité limitée dans des conditions techniques difficiles.

Pour la Maurienne c'est une chance :

- Pour préserver la **qualité de l'air**,
- Pour **désengorger les routes** et la **ligne ferroviaire** actuelle (qui pourra être pleinement déployée pour les transports du quotidien et pour les dessertes touristiques),
- Pour redonner une **attractivité économique** à la vallée avec près de **3000 emplois créés** sur plusieurs années et des équipements nouveaux pour l'ensemble de la population Saint-Jean de Maurienne va devenir **Ville Frontière**, elle sera tournée vers sa nouvelle Gare internationale, avec un nouveau quartier en plein aménagement.



Itinéraire de la liaison mixte fret et voyageurs Lyon-Turin

2023 : la mobilisation et la preuve d'une évidence



Mobilisation du 15 juin 2023

Les **élus Mauriennais** se sont particulièrement démenés cette année :

- Tout d'abord pour obtenir le choix du **scénario le plus favorable** pour construire les accès français au tunnel transfrontalier. En effet, pour donner sa pleine dimension à l'ouvrage, il convient de construire **trois tunnels en aval** de Saint-Jean de Maurienne pour maximiser les capacités Fret de la ligne.
- Ensuite pour faire **accélérer une prise de décision** par le gouvernement et ne pas retarder cette phase de travaux après 2040.

- Enfin, pour ne pas laisser le champ libre à des opposants de l'écologie radicale qui menacent le Lyon Turin dans la foulée d'autres mobilisations en France sur des dossiers sans aucun rapport avec celui-ci. Il est inouï de laisser faire croire que le projet serait anti-écologique ! Les Savoyards ne s'y trompent pas, **plus de 80% soutiennent le projet** qui fera économiser chaque année la production savoyarde de CO2 !

L'éboulement de la falaise de la Praz, cet automne, est venue prouver une nouvelle fois la fragilité de la ligne ferroviaire actuelle qui doit fermer plusieurs mois, handicapant lourdement habitants et entreprises des deux côtés des Alpes !



Éboulement de La Praz, le 10 octobre 2023

Ce qu'il reste à obtenir

Fin 2023, **le gouvernement n'a pas engagé les études finales** pour définir les accès français, ni déposé la demande de financement à l'Europe. Si cela n'est pas fait en Janvier, **ces accès seront remis en cause**, et par la même la cohérence du projet d'ensemble. Cela n'est pas admissible.

Depuis dix ans, la section française en est au stade élémentaire de l' **"Avant-Projet Sommaire " (APS)** : le tracé est défini par une bande d'environ 100 m de large sur tout l'itinéraire depuis Lyon jusqu'à l'entrée du tunnel sous les Alpes en Savoie.

Les études d'ingénierie sont **une étape cruciale obligatoire**. D'une durée de **3 ans**, elles permettront de détailler précisément le tracé de la centaine de kilomètres de voies nouvelles, principalement sur les plans technique et d'insertion environnementale.

Il s'agit de la **dernière étape nécessaire** avant le lancement des appels d'offres aux entreprises puis le démarrage des travaux de reconnaissance géologique concernant les ouvrages souterrains.

COORDONNÉES DES SERVICES DE LA 3CMA

ACCUEIL DE LA 3CMA

Maison de l'intercommunalité
125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20
contact@3cma73.com

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Rue Pierre Balmain
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 00 54
cias@cias-3cma73.com

CENTRE NAUTIQUE

Complexe sportif Pierre Rey
Rue de la Libération
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 12 50
info-centrenautique@3cma73.com

ESPACE JEUNES

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

383 Avenue du Mont Cenis
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 59 94 95
espacejeunes@cias-3cma73.com

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

Résidence Jean Baghe et restaurant
Rue Pierre Balmain
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 18 66
cias@cias-3cma73.com

FOURRIÈRE ET REFUGE POUR ANIMAUX

361 rue de la Goratière
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 24 39

MAISON DE L'HABITAT

Place Fodéré
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 55 30
maisonhabitat@3cma73.com

MAURIENNE TV

Cré@pôle, 88 rue Antoine de Saint-Exupéry
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 58 25 00 08
contact@maurienne.tv
www.maurienne.tv

OFFICE DE TOURISME MONTAGNICIMES

Place de la Cathédrale
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 51 51
info@montagnicimes.com
www.montagnicimes.com

PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 50 08
enfance@cias-3cma73.com

► Structure multi-accueil « la Ribambelle »

Accès par la rue Louis Sibué
Tél : 04 79 64 20 43
ribambelle@cias-3cma73.com

► Relais Petite Enfance (ex Relais Assistantes Maternelles)

Tél : 04 79 83 21 60
rpe@cias-3cma73.com

► Lieu d'accueil enfants parents « Trampoline »

Tél : 04 79 83 50 08
enfance@cias-3cma73.com

► Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes

Tél : 04 79 83 50 08
enfance@cias-3cma73.com

► Passeport du mercredi

Tél : 04 79 83 50 08
pdm@cias-3cma73.com

► Micro crèche « L'Éclapeau »

2 rue de la Maladière
73870 Saint-Julien-Montdenis
Tél : 09 72 46 37 63
ribambelle@cias-3cma73.com

RÉSIDENCE BONNE NOUVELLE

Rue du Docteur Grange
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 64 19 88
cias@cias-3cma73.com

SERVICE DE L'EAU & SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

321 rue Henri Sainte-Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Eau : service.eau@3cma73.com
Assainissement non collectif : spanc@3cma73.com

.....
Directeur de la publication : Jean-Paul MARGUERON, Président
Directrice de la rédaction : Chiraze MZATI, conseillère déléguée à la communication

Conception-réalisation : Service Communication 3CMA

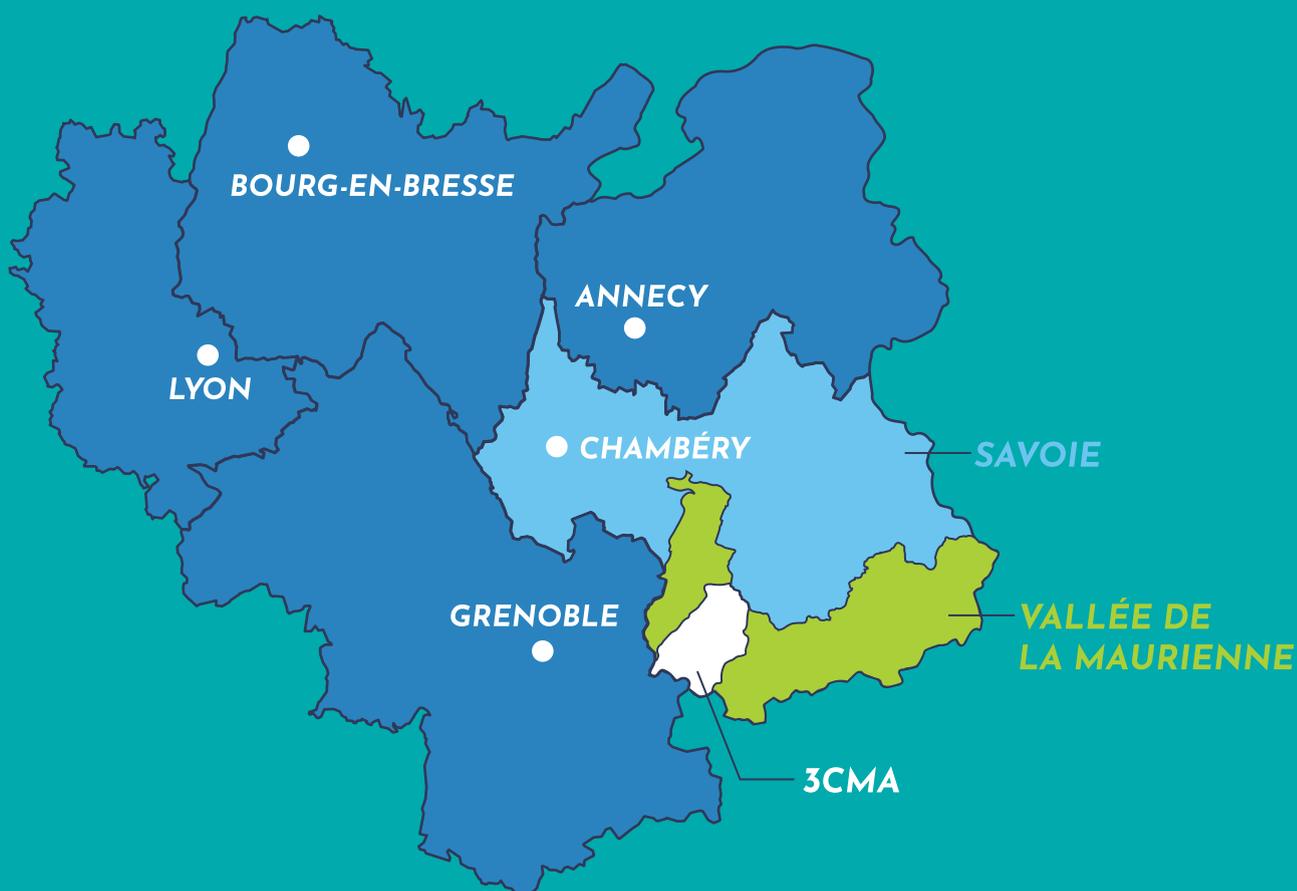
Crédits photos / illustrations : 3CMA, CIAS 3CMA, Montagnicimes, Drone de Regard, Syndicat du Pays de Maurienne, freepik.com, flaticon.com, Service Communication CCHMV.

Dépôt légal : à parution.

Tous nos remerciements aux élus et aux services de la 3CMA qui ont contribué à la réalisation de ce document.



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
Maison de l'intercommunalité, 125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 07 20
contact@3cma73.com
www.coeurdemaurienne-arvan.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30